

Ambrose est un bon choix pour vendre Kyoto à l'Alberta

Page A 3



Le Conseil du patronat se donne un nouveau président

Page B 1

www.ledavoir.com

# LE DEVOIR

Vol. XCVII N° 26

LE MERCREDI 8 FÉVRIER 2006

87c + TAXES = 1\$

Déséquilibre fiscal

## Harper est moins pressé

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Stephen Harper n'a pas l'intention de ralentir le pas même s'il est en situation de gouvernement minoritaire. En fait, le premier ministre a l'intention de liquider pas moins de quatre de ses cinq grandes priorités avant ses vacances estivales de juillet, ce qui annonce un printemps extrêmement chargé. Par contre, le gouvernement du Québec risque de rester sur sa faim dans les prochains mois puisque, selon les informations obtenues par *Le Devoir*, le sommet entre Ottawa et les premiers ministres des provinces pour régler le déséquilibre fiscal n'aura pas lieu ce printemps ou cet été. Même si aucun échéancier n'a encore été fixé, des sources près du dossier avancent l'automne ou même l'hiver prochain comme période la plus rapprochée pour tenir cette grande rencontre.



Stephen Harper

Dans les coulisses à Ottawa, on estime «très, très minces» les chances de pouvoir tenir dans les prochains mois une rencontre de tous les premiers ministres pour régler le déséquilibre fiscal. Lundi en fin de journée, Stephen Harper a d'ailleurs ouvert la porte à un long processus. «Nous commencerons les discussions aussitôt que possible et j'espère voir un progrès pendant la première année, mais on verra», a-t-il dit à la sortie de son premier cabinet.

Pas de long show

C'est que les conservateurs ne veulent pas d'une rencontre fédérale-provinciale comme celles organisées par les gouvernements libéraux précédents, avec un rapport de force qui s'installe et un marathon de négociations. «On ne veut pas d'un long show où tout le monde déchire sa chemise en public», explique-t-on. Ottawa va donc tranquillement débroussailler le terrain avec les capitales pour comprendre les attentes de chacune. Ces négociations de coulisses dureront «au minimum» jusqu'à l'été.

Puis, «quand les positions vont se rapprocher, on va mettre au programme un sommet avec les provinces, pas avant», souligne une source gouvernementale, avant qu'une autre personne n'ajoute: «Les négociations vont prendre du temps.» «Nous avons pris un engagement et nous allons le respecter. Mais aucun échéancier n'a été fixé», a d'ailleurs précisé hier Michael Chong, nouveau ministre des Affaires intergouvernementales.

Ce scénario, qui repousse la conclusion de cette priorité du gouvernement Harper vers le milieu ou la

VOIR PAGE A 8: HARPER

Services de garde

## Charest tient au respect de l'entente

ANTOINE ROBITAILLE

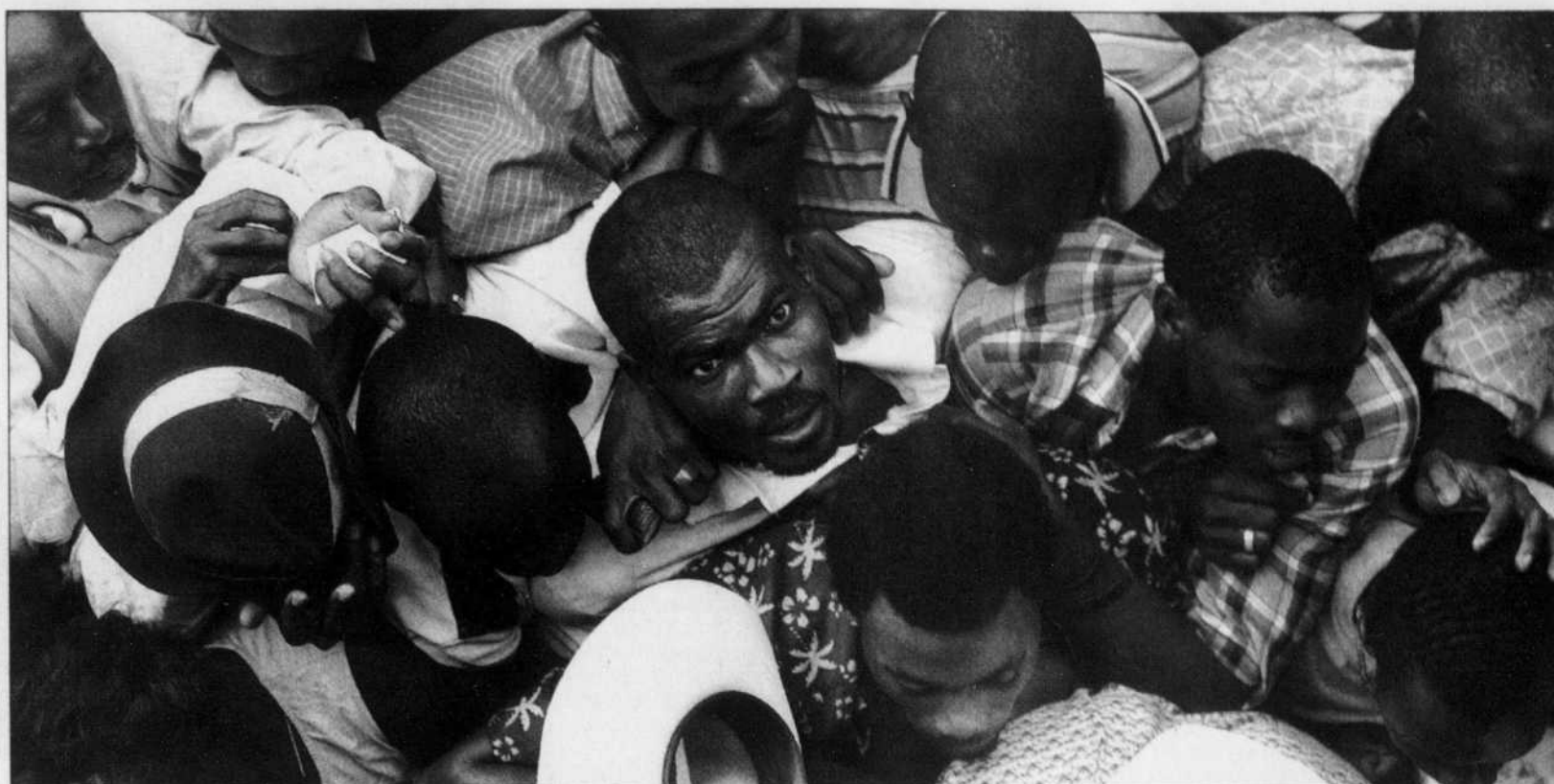
Saint-Georges — L'annulation de l'entente Québec-Canada sur les garderies par un gouvernement Harper tout juste assermenté indispose fortement le gouvernement Charest.

Stephen Harper et Jean Charest ont convenu hier matin, lors d'une conversation téléphonique, de «s'asseoir et de se parler» incessamment à ce sujet. «On a

VOIR PAGE A 8: GARDERIES

INDEX

Actualités	A 2	Éditorial	A 8
Annonces	A 4	Idées	A 9
Avis publics	B 5	Météo	B 5
Carrières	B 4	Monde	A 7
Culture	B 12	Mots croisés	B 5
Décès	A 4	Sudoku	B 5
Économie	B 1	Télévision	B 11



SHANNON STAPLETON REUTERS

Des Haïtiens attendent dans la cohue le moment d'exprimer leurs votes.

## Haïti vote dans le désordre

GUY TAILLEFER

Haïti à la queue leu leu. Leur patience mise à l'épreuve, les Haïtiens sont allés voter en grand nombre, ou du moins ont-ils tenté de le faire, dans le cadre du premier tour d'élections présidentielle et législatives qui se sont ouvertes hier matin sous le signe de la confusion et de la désorganisation, faisant mentir les garanties d'efficacité et de transparence données ces derniers jours par les autorités.

Si les électeurs se sont mobilisés pour participer à ces premières élections depuis la chute de Jean-Bertrand Aristide, il y a deux ans, les responsables du Conseil électoral provisoire haïtien (CEP) ne semblaient tout simplement pas prêts hier matin à les recevoir, d'évidence pris de court par l'affluence. Ces ratés logistiques risquent de donner beau jeu, dans un pays politiquement très tendu, à tous ceux qui cherchent des prétextes pour discréditer la légitimité

de l'exercice électoral qui s'est finalement tenu hier, après quatre reports de calendrier depuis novembre dernier.

Enthousiasme débordant

À l'ouverture officielle du scrutin, l'ONU et le CEP se déclaraient satisfaits de «l'enthousiasme» électoral manifesté par les Haïtiens. Cet enthousiasme les a vite débordés. Les Haïtiens ont l'habitude d'aller voter tôt, si bien que le soleil n'était pas encore levé qu'ils étaient déjà très nombreux à attendre l'ouverture des bureaux de scrutin à 6h. Dans de nombreux cas, les opérations de vote n'avaient toujours pas débuté deux heures plus tard. Dans certains centres électoraux, le matériel de vote n'était pas disponible, selon des radios haïtiennes.

Les choses se sont arrangées au cours de la journée, alors que la fermeture des bureaux de vote était repoussée d'au moins deux heures. Les résultats dé-

finitifs du scrutin ne sont pas attendus avant trois jours. On espérait tout au plus que des résultats partiels soient publiés hier soir. Pas d'évaluation non plus du taux de participation. Mais selon Jacques Télémaque, un journaliste haïtien, il pourrait dépasser 60 %, ce qui, en Haïti, serait exceptionnel.

Place Saint-Pierre, à Pétion-Ville, la scène était impressionnante hier matin, tant il y avait des électeurs pressés les uns contre les autres en file indienne, progressant lentement vers l'un des centres de vote installés autour du grand parc. Des files serpentant sur plusieurs centaines de mètres, sur la place et autour des édifices. Combien auront fini par laisser tomber? «Il y a trop longtemps qu'on est là, maintenant, pour s'impatisser», nous dit avec philosophie Robert Cawley, qui attendait depuis deux heures et demie mais était encore loin du but.

VOIR PAGE A 8: HAÏTI

Le Publicité club pourrait se faire hara-kiri

## Autopsie d'un cadavre ambulante

Le Publicité club de Montréal pourrait se faire hara-kiri cette semaine. Pourquoi une menace mortelle pèse-t-elle maintenant sur l'institution fondée en 1959 pour regrouper les forces vives de la publicité québécoise? «On revient à la situation du début des années 60», observe un spécialiste. «On fait de plus en plus d'adaptations de pubs et de moins en moins de création.»

STÉPHANE BAILLARGEON

La mort rôde et le verdict tombera cette semaine. Après un demi-siècle de bons et loyaux services, le Publicité club de Montréal (PCM) pourrait subir le coup de grâce si ses membres entérinent la proposition de dissolution du conseil d'administration. La motion sera débattue lors d'une réunion extraordinaire convoquée vendredi. L'autodestruction planifiée signifierait en même temps la fin de toute une époque.

La création du Publicité club remonte à 1959. La Révolution tranquille est sur le point d'exploser. Jacques Bouchard, futur fondateur de la célèbre agence BCP (pour Bouchard, Champagne, Pelletier), veut rassembler les professionnels de son milieu pour promouvoir la publicité *made in* Québec et plus particulièrement la publicité francophone. La majorité des campagnes diffusées ici se contentent alors de traductions des spots conçus et réalisés à l'étranger plus ou moins proche.

Dès le milieu des années 60, Bouchard, le premier président du PCM, expose à Toronto sa théorie dite des lits jumeaux (*twin-bed marketing*). Pour lui, selon une jolie formule, le Québec et le Canada partagent la même chambre, mais pas le même lit. Chrysler,

Labatt puis d'autres gros joueurs se rendent à l'argument et en tirent vite profit tout en stimulant le développement de l'industrie de la publicité sur la paillasse francophone.

Au plus fort de son magistère, il y a encore une décennie, le PCM pouvait se réclamer d'un bon millier et demi de membres, ce qui en faisait la plus importante association de publicitaires du Canada. Ils ne

sont plus maintenant que quelques centaines, autour de 800 selon les données non officielles, représentant tous les maillons de la longue chaîne publicitaire, des «créatifs» aux «marketologues», en passant par les petits et longs couteaux des médias. L'organisme distribue les prix Coqs d'or et organise un

VOIR PAGE A 8: PUBLICITÉ



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

La publicité québécoise a été emportée depuis une dizaine d'années par le tourbillon de la concentration.

Les airs de Dompierre

11h30

Du lundi au vendredi



ESPACE MUSIQUE 100,7 FM

www.radio-canada.ca/radio

## • LES ACTUALITÉS •

# Un succès d'estime

*Les fromages du terroir québécois ne remplacent pas (encore) leurs cousins français*

FABIEN DEGLISE

Les apparences sont parfois trompeuses. Malgré un semblant de popularité, les fromages fins québécois ne représentent toujours pas une menace pour leurs cousins importés d'Europe, dont le statut dans les fromageries et épicerie du Québec demeure inchangé. C'est du moins ce qu'affirment des spécialistes de l'univers lacté, qui n'envisagent pas un renversement de tendance... sans une grande révolution dans les terroirs.

«La multiplication des fromages fins produits au Québec n'a pas eu d'impact sur les ventes des fromages européens ici», assure Joël Vajou, responsable de l'approvisionnement en fromages étrangers chez Agropur, un géant du lait qui occupe environ 70 % de ce marché d'importation pour le Québec. «Les fromages du terroir font beaucoup parler les journalistes, c'est bien, mais les capacités de production, les réseaux de distribution et les habitudes de consommation ne suivent pas.»

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) le confirme d'ailleurs. «Depuis plusieurs années, les importations sont stables», dit Jocelyn Trudel, qui analyse le secteur laitier au ministère. Certes, la consommation augmente, tout comme la production intérieure. Mais même si on fait des fromages de qualité, ceux que l'on importe arrivent toujours à un meilleur prix que ceux d'ici.»

Dans les faits, si la production de fromages à pâte fraîche a certes connu une faible croissance entre 2003 et 2004, les autres types de fromages sont plutôt en perte de vitesse au Québec, selon les dernières statistiques du secteur laitier contenues dans l'édition 2005 du document du MAPAQ intitulé *Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire au Québec*. Pis, le marché des fromages fins, qui statistiquement comprend étrangement la mozzarella, a été allégé de 2000 tonnes depuis 2001 après une production de 49 200 tonnes l'an dernier.

A l'inverse, les fromages importés se portent toujours bien. Bon an, mal an, près d'un quart des fro-

mages consommés au Canada ont été produits à l'étranger: en France (23 %), en Italie (18 %), aux États-Unis (15 %), au Danemark (9 %) et en Suisse (9 %). Ces importations se font dans les limites d'un contingent d'accès négocié entre le Canada et l'Union européenne. «Et ce quota d'importation [établi pour protéger les producteurs locaux] est toujours utilisé à pleine capacité», explique M. Vajou.

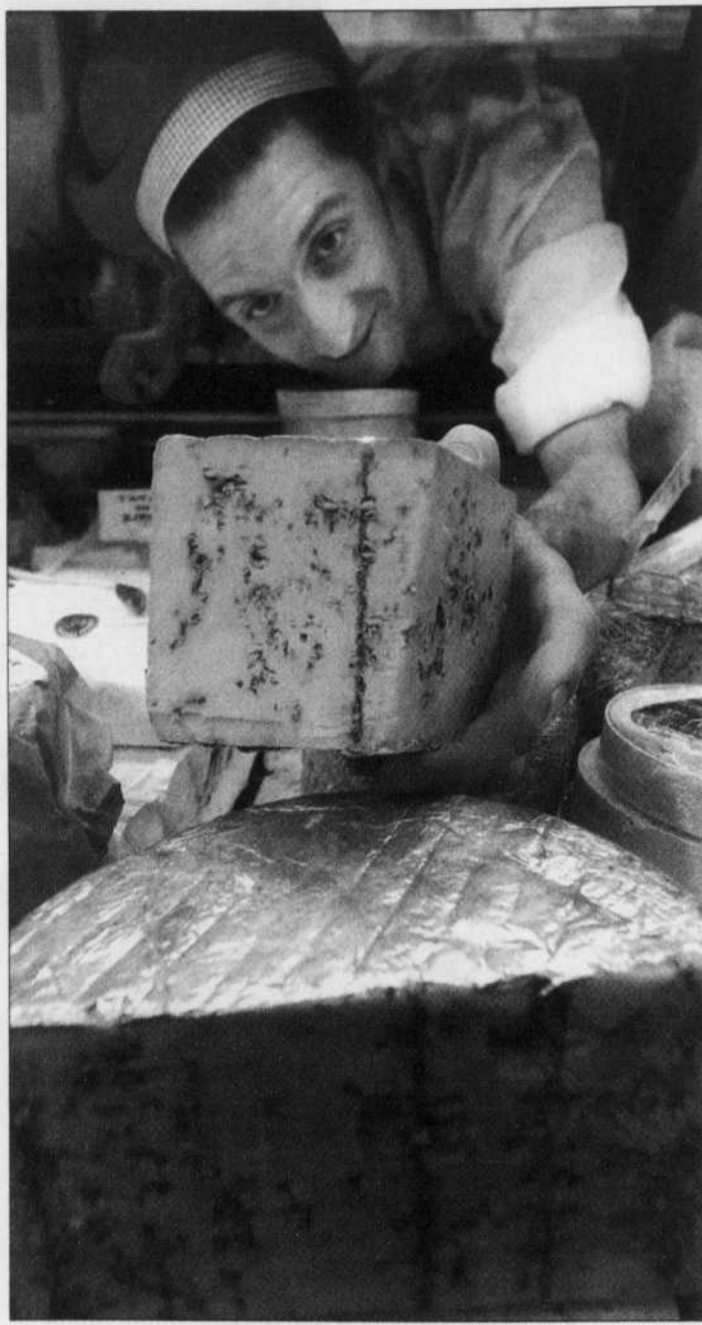
Au Québec, sur les 6,8 kg de fromages fins, mozzarella comprise, consommés en une année par habitant — soit 400 grammes de plus qu'en 2001 — 1,4 kg a donc traversé l'Atlantique en bateau ou en avion. «Et si le quota n'existait pas, nous en importerions et mangerions beaucoup plus», assure M. Vajou.

C'est que, malgré une bonne vitalité, malgré la multiplication des producteurs et des fromages issus des terroirs naissants du Québec, le secteur fromager serait encore loin d'être assez mature, selon lui, pour faire face aux terroirs européens. «Les volumes ne sont pas assez importants, le prix du lait [plus élevé ici qu'en Europe en raison des politiques agricoles canadiennes] ne permet pas de réduire les coûts et il y a des lacunes dans le système de distribution qui freinent le développement de ce secteur», poursuit l'importateur.

A titre indicatif, en 2002, les producteurs français de reblochon ont livré aux amateurs du genre près de 17 500 tonnes de fromage. C'est l'équivalent du tonnage produit par 67 fromagers du Québec pour près de... 150 produits différents.

N'empêche, avec sa «qualité et son originalité», la production des fromages fins du Québec «pourrait à terme concurrencer de façon significative les fromages français», estime l'ambassade de France au Canada, dans un document daté de juillet dernier et portant sur le marché des fromages au Canada. Mais le terme pourrait toutefois être long, croit M. Vajou, et il devrait s'accompagner d'un changement des règles du jeu, mais aussi de l'apparition de regroupements de producteurs de fromages, dit-il, pour se montrer plus forts sur le marché.

Le Devoir



PATRICK SANFAÇON LE DEVOIR

Aide aux toxicomanes

## Cactus pourra déménager

JEANNE CORRIVEAU

Les derniers obstacles qui empêchaient la relocalisation de Cactus Montréal sont en train de tomber. La Ville de Montréal a décidé de céder par bail emphytéotique le terrain que convoite Cactus à l'angle des rues Sainte-Catherine et Sanguinet. Elle met ainsi un terme à une saga qui durait depuis près de deux ans.

L'arrondissement de Ville-Marie a confirmé hier que le projet de déménagement de Cactus pourrait se réaliser et qu'une promesse de bail emphytéotique avait été signée par la Ville et les dirigeants de l'organisme qui vient en aide aux toxicomanes.

A l'étroit dans ses locaux de la rue Saint-Hubert, Cactus cherche depuis des années à déménager. L'organisme avait un œil sur le parc Godfrey, propriété de la Ville, mais l'arrondissement de Ville-Marie refusait de lui céder le terrain de la rue Sainte-Catherine, compte tenu des objections exprimées par des résidents et des commerçants du quartier. En mai 2005, à force de persuasion, Cactus a finalement convaincu les conseillers de l'arrondissement d'appuyer sa cause.

### Première étape

Les nouveaux élus de Ville-Marie, entrés en fonction à la suite des élections de novembre, ont entrepris hier soir la première étape qui mènera à la concrétisation du projet en soumettant, en première lecture, une résolution visant à transférer au domaine privé le terrain en question. «C'est une décision technique. À partir du moment où le terrain est versé au domaine privé, il devient disponible pour des acheteurs», a expliqué le maire de l'arrondissement, Benoît Labonté.

On s'attend à ce que cette procédure soit complétée en avril et que le comité exécutif de la Ville ainsi que le conseil municipal donnent leur aval au projet au cours des semaines suivantes. Franchir toutes ces étapes ne devrait pas causer trop de difficultés, puisque l'administration Tremblay-Zampino souhaite voir le projet de Cactus se réaliser.

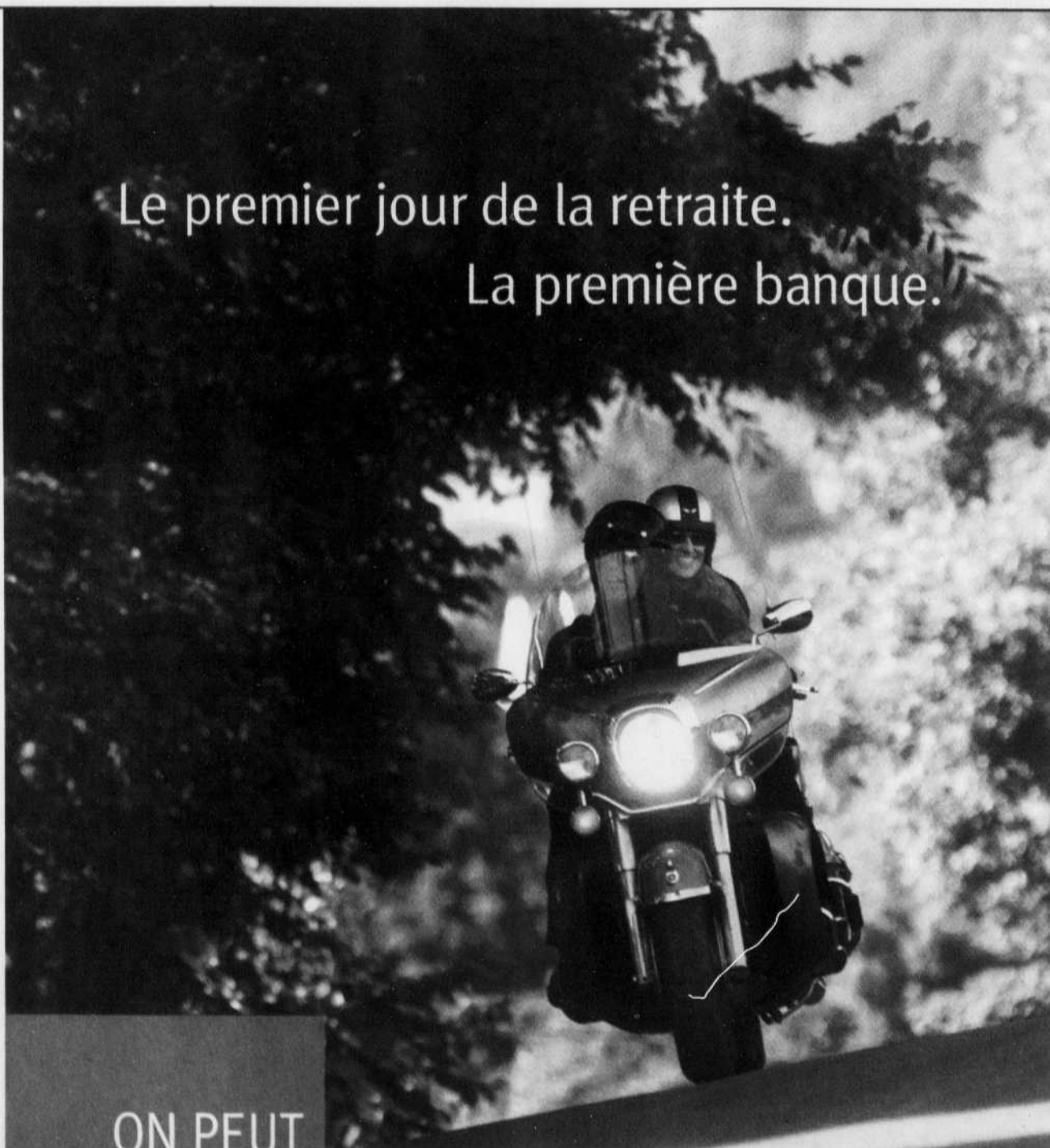
### L'UQAM renonce

Le terrain était également convoité par l'UQAM, mais Nicolas Buono, directeur des investissements, a confirmé hier que l'établissement d'enseignement supérieur avait renoncé à s'en porter acquéreur. «On était intéressé à ce terrain et on avait fait une proposition à la Ville pour loger Cactus dans un immeuble que l'UQAM doit construire entre Sainte-Catherine et René-Lévesque, mais Cactus a refusé. À ce moment-là, on s'est retiré du dossier», a-t-il indiqué. Rappelons que l'UQAM s'est toutefois portée acquéreur du CLSC des Faubourgs, situé à côté du parc Godfrey où Cactus projette de construire ses nouveaux locaux.

La tournure favorable que prend le dossier remplit d'optimisme le président du conseil d'administration de Cactus, qui a mené, au cours de la dernière année, d'intenses négociations avec les représentants de la Ville. «On souhaite que toutes les tergiversations soient terminées pour qu'au mois d'avril ça puisse passer au conseil municipal. Ça serait odieux de faire encore marche arrière et de nous avoir fait perdre autant de temps», a indiqué hier Louis Letellier de Saint-Just.

L'organisme, qui, à un certain moment, avait craint de perdre une subvention de 1,1 million provenant d'Ottawa, devra signer un nouveau contrat avec le gouvernement fédéral pour toucher cette aide financière. «Ce qui nous inquiète plus, c'est le voisinage immédiat du terrain, notamment les gens de la Coop UQAM, avec lesquels il faut discuter de la question du mur mitoyen. C'est un peu désagréable», ajoute-t-il.

Le Devoir



Le premier jour de la retraite.  
La première banque.

ON PEUT  
VOUS AIDER

### Billet Stratégique : pour planifier une retraite en toute confiance

Le Billet Stratégique est un placement lié à la performance d'un portefeuille composé de fonds communs. Il vous offre un potentiel de rendement annuel composé allant jusqu'à 7,35 %. De plus, votre capital est protégé à 100 % par la Banque Nationale à l'échéance (terme de 6 ans).

1 888 TELNAT-1 (1 888 835-6281) www.bnc.ca/reer

**BANQUE NATIONALE**

LA PREMIÈRE BANQUE AU QUÉBEC

### FAITES UN DON DE LIVRES

Prolongez la vie utile de certains de vos livres en les envoyant dans le Sud. Ils seront logés dans des bibliothèques scolaires, universitaires ou de quartier.

Nous accueillons tous genres d'ouvrages et du matériel scolaire, informatique et bureaucratique. Remerciements anticipés.

Carrefour international

de solidarité jeunesse (CISJ)

Tél. : 514-648-8943

Fax : 514-648-0238

Courriel : lidaumec@hotmail.com

Le billet à capital protégé Stratégique (le « Billet ») est un placement dont le capital est protégé et remboursable à l'échéance. Le Billet vous offre un potentiel de rendement allant jusqu'à 53 % sur une période de 6 ans, ce qui représente un potentiel de rendement annuel composé allant jusqu'à 7,35 %. La variation de l'indice de référence du Billet, qui correspond à la variation du rendement du panier qui le compose, aura un impact direct sur l'intérêt à payer. Il est donc possible qu'aucun intérêt ne soit versé. Des frais de gestion à un taux annuel de 2,95 % du portefeuille de référence seront cumulés quotidiennement et retranchés mensuellement à terme échu. Une mise de fonds minimale de 500 \$ est requise. L'information complète concernant cette émission de Billets sera contenue dans un document d'information qui sera envoyé aux investisseurs avant la date de clôture. Placements Banque Nationale est le distributeur de ce Billet.

# POLITIQUE



## PERSPECTIVES

### La dictature de la représentativité

Un autre rapport de la commissaire aux langues officielles, un autre blâme pour le gouvernement. Hier, c'était au tour du quartier général de la Défense nationale de se faire reprocher par Dyane Adam son trop timide bilinguisme. Parions que ses recommandations n'émouvront pas outre mesure le nouveau ministre unilingue anglophone de la Défense, Gordon O'Connor, dont les adjoints ne semblaient même pas connaître l'existence de la commissaire... Cet événement met certes en évidence les risques d'un cabinet trop peu bilingue, mais il ouvre aussi la porte à une réflexion sur les limites de la représentativité.

Six femmes ministres sur 27. Deux personnes issues des communautés culturelles. Cinq Québécois, mais seulement quatre Albertains. Quatre ministres provenant du feu Parti progressiste-conservateur, mais à peine deux fidèles du Reform Party. Trois personnes de moins de 40 ans. Le cabinet de Stephen Harper a été examiné sous toutes ses coutures pour évaluer si, oui ou non, il reflète bien la diversité canadienne et la complexité de la Chambre des communes.

Les verdicts sont déjà tombés: il y a trop peu de femmes, avec un ratio d'à peine 20 %. Les ex-réformistes — en particulier ceux de l'Alberta — sont déçus du manque de reconnaissance pour les 12 années qu'ils ont passées à tenir le fort. Quant aux personnes parlant le français, il n'y en a que 10 au cabinet, incluant le premier ministre, dont deux ne possèdent que les rudiments de la langue: Tony Clement et Stockwell Day. C'est plus ou moins un ratio de 37 %. C'est pire que sous Paul Martin (42 %), qui lui-même avait concocté le cabinet le plus unilingue anglais du règne libéral. Sous Jean Chrétien, il n'était pas rare qu'un ministre sur deux puisse s'exprimer en français.

Stephen Harper a donc fait preuve d'audace — ou d'inconscience? — cette semaine en écartant des candidats comme James Moore — un jeune bilingue — ou encore Diane Ablonczy — une femme réformiste —, se privant ainsi de deux candidats ministériels qui lui auraient permis d'améliorer ses «statistiques». De surcroît, il n'a pas hésité à recruter le transfuge libéral David Emerson, qui diminue encore un peu plus son «score»: il manquait de tout sauf d'hommes blancs, d'âge mûr, unilingues anglais et provenant de l'Ouest... Mais Stephen Harper a préféré la compétence.

Compétence. Ce critère est presque devenu secondaire dans la confection d'un cabinet. Pourtant, le Canada n'a pas toujours été bien servi par cette dictature de la représentativité. Ainsi, l'Île-du-Prince-Édouard, avec ses 160 000 habitants, a fourni un ministre pendant tout le dernier règne libéral. Les insulaires ont comblé leurs quatre sièges de la Chambre des communes par des libéraux depuis 1988. Jean Chrétien les a remerciés de cette fidélité d'abord avec Lawrence MacAulay, puis avec Wayne Easter.

C'est un euphémisme que de dire que M. MacAulay n'avait pas l'envergure d'un ministre, et sa pitoyable performance à titre de solliciteur général (1998 à 2002), notamment dans la gestion du cas de Maher Arar, en a fait la risée de la colline parlementaire. M. Easter n'a guère fait mieux en reprenant le flambeau. Paul Martin a d'ailleurs vite fait de le remplacer dès son arrivée au pouvoir, ce qui ne l'a pas empêché de se choisir un ministre parmi les deux autres députés de l'île.

Stephen Harper n'a pas réussi à se soustraire complètement de cette logique mathématique. Ainsi, en tentant de récompenser un peu tout le monde, il a confié le rôle de secrétaire parlementaire à la Francophonie à l'Albertain Ted Menzies... un unilingue anglophone.

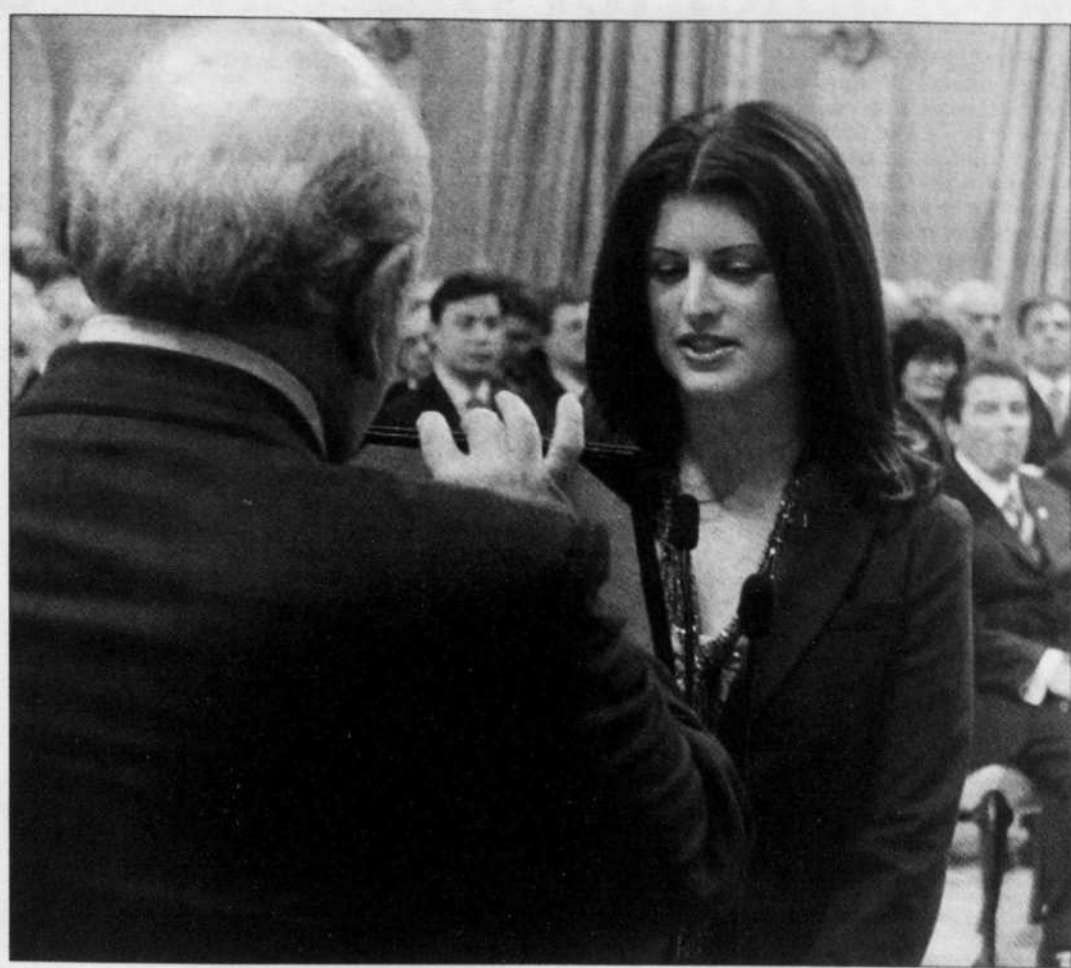
Surtout, Stephen Harper a utilisé cet argument de la représentativité pour justifier la nomination de son ami non élu Michael Fortier au cabinet, avec un détour obligé par le Sénat. Il fallait, selon le premier ministre, dénicher à Montréal un ministre coûte que coûte. La tactique est d'autant plus fumeuse que M. Harper accepte que le très diversifié Toronto soit représenté par un ministre d'une ville industrielle plutôt uniforme — Oshawa — située 55 kilomètres plus loin. Il accepte aussi très bien que Peter MacKay, de la Nouvelle-Écosse, agisse à titre de ministre responsable de l'Île-du-Prince-Édouard.

Le choix de Michael Fortier aux Travaux publics est d'autant plus étrange que M. Harper se trouve à reproduire un schéma introduit par Jean Chrétien: placer un organisateur politique — dans le cas libéral, Alfonso Gagliano — à la tête du ministère fédéral le plus apte à faire des cadeaux. De tout temps, le ministère des Travaux publics a été considéré comme un nid à patronage. Ce ministère «transversal» signe tous les contrats d'approvisionnement du gouvernement et octroie, à ce titre, pour environ un milliard de dollars de contrats... par mois.

En théorie, toute attribution doit respecter un processus compétitif avec appel d'offres à la clé. Mais dans les faits, il existe quatre exceptions pour ne pas se soumettre à ce processus: une valeur de moins de 25 000 \$, une seule compagnie peut s'acquitter de la tâche, le projet est d'intérêt national, un appel d'offres mettrait en péril la sécurité nationale. Du temps d'Alfonso Gagliano, les contrats versés à des entreprises amies du régime ont pulvérisé. Les contrats de 24 999 \$ étaient monnaie courante et on invoquait de façon farfelue le critère de la compétence unique.

Il ne faut certainement pas sauter aux conclusions. Toutes les raisons sont bonnes de donner sa chance à Michael Fortier, comme il l'a d'ailleurs demandé lundi. «Je suis plus qu'un organisateur politique», a-t-il plaidé. N'empêche que la Chambre des communes ne pourra pas lui demander des comptes. M. Harper a fait remarquer que M. Fortier resterait disponible à la période de questions du Sénat et répondrait aux journalistes. Est-ce toute l'importance qu'il accorde aux parlementaires? Peut-être finalement partage-t-il l'avis de plusieurs députés et journalistes. À savoir que la période de questions n'a jamais été autre chose que cela: une session de questions... sans réponses.

Le Devoir



Rona Ambrose a été assermentée lundi à titre de ministre de l'Environnement dans le cabinet Harper.

## Ambrose, le meilleur choix pour vendre Kyoto à l'Alberta

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Alors que le milieu environnemental accueillait avec anxiété la nomination d'une ministre albertaine à la tête d'Environnement Canada, dans la haute direction de ce ministère, le pessimisme de quelques-uns contrastait avec l'optimisme de plusieurs, qui voyaient dans l'arrivée de la nouvelle ministre Rona Ambrose «la meilleure décision possible dans les circonstances, y compris pour le dossier de Kyoto».

«Personne dans le camp conservateur, expliquait un haut fonctionnaire, ne pourra mieux qu'elle raisonner les Albertains et l'industrie pétrolière sur la nécessité de maintenir une réelle crédibilité à l'échelle internationale, où les messages d'inquiétude arrivent de toutes parts. Les Albertains ne pourront plus dire qu'ils se font imposer des politiques par l'Est si la ministre est l'une des leurs, et en particulier quelqu'un qui est bien appuyé politiquement dans ce milieu. Et si elle est trop généreuse pour l'Ouest, on l'accusera de favoritisme, ce qui l'obligera à plus de parcimonie pour demeurer crédible.»

La nouvelle ministre Rona Ambrose a été critiquée de son parti en matière d'affaires étrangères. Avant son élection en 2004, elle a travaillé comme consultante et représentante du gouvernement albertain en matière de relations internationales et intergouvernementales, notamment dans le dossier de Kyoto. Dans 15 jours, elle devrait présider à Bonn la première réunion post-conférence de Montréal du Bureau exécutif du Secrétariat de la Convention sur les changements climatiques, pour préparer notamment les négociations sur la phase post-2012 des réductions d'émissions de gaz à effet de serre. Elle remplacera vraisemblablement à ce poste son prédécesseur Stéphane Dion.

Un spécialiste fédéral de haut niveau du dossier de Kyoto expliquait, lui aussi sous le couvert de l'anonymat, «que mettre les sceptiques conservateurs au travail dans le dossier de Kyoto pourrait bien s'avérer en définitive la meilleure façon de tuer les démons qui paralysent son évolution» en les confrontant au test du réel.

Stéphane Dion, l'ancien ministre de l'Environnement, n'est toutefois pas de cet avis. Il confirme, comme plusieurs hauts fonctionnaires, avoir eu «beaucoup de signaux d'inquiétude» de différents pays, où on craint que le «Canada change de camp» en s'alliant servilement sur les Américains, alors que les conservateurs ont pourtant promis une stratégie de

réduction vraiment canadienne. La situation de gouvernement minoritaire assure un certain contrôle des politiques gouvernementales au Parlement, poursuit Stéphane Dion. Mais cela ne permet pas de le forcer à déposer les projets de loi et règlements en préparation, ni de détourner deux ou trois milliards réservés au plan national de lutte contre le réchauffement du climat en remboursements d'impôt pour l'utilisation des transports en commun, ce qui ne changera que très peu, à son avis, le bilan canadien d'émissions de gaz à effet de serre.

Un autre haut fonctionnaire d'Environnement Canada estimait que la nouvelle ministre «fera nettement le poids à côté du nouveau ministre des Ressources naturelles». Gary Lunn, ce qui n'a pas toujours été le cas dans les dernières années, disait-il, et cela, d'autant plus que la nouvelle ministre est une proche du premier ministre Stephen Harper. Par ailleurs, notait la même source, Mme Ambrose n'aura à discuter de l'application du traité de Kyoto à l'échelle internationale qu'avec son collègue des Affaires étrangères, Peter MacKay.

Par contre, la dynamique du nouveau cabinet Harper offrirait un réalignement inquiétant des forces politiques en matière d'environnement. Depuis le passage d'Allan Rock à l'Industrie, le ministre fédéral de l'Environnement comptait de ce côté un allié dans une certaine mesure, car plusieurs grandes entreprises — pensons à une pétrolière comme Shell — réclament la mise en place d'un système d'échanges de crédits pour profiter du marché international. La nomination de Maxime Bernier à l'Industrie change la donne. Ce ministre s'est récemment ridiculisé en attribuant la hausse des prix de l'essence aux écologistes, ce qui illustre son idéologie de droite radicale. Certains pensent à Environnement Canada, que ce ministre pourrait recréer l'ancienne coalition dure avec les Ressources naturelles contre l'Environnement.

Ce nouvel «axe du Mal» au sein du gouvernement Harper, comme le caricaturait un haut fonctionnaire, pourrait faire «à court terme beaucoup de dommages à l'environnement du Canada en raison de sa volonté affichée durant la campagne électorale de réduire les traverses administratives imposées par la réglementation à différents secteurs industriels, en particulier les mines».

Le Devoir

## SEXUALITÉ

### Le ministre de la Justice veut relever au plus vite l'âge du consentement

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Le nouveau ministre de la Justice, Vic Toews, s'est montré fidèle à sa réputation hier en donnant un aperçu de ses priorités, dont certaines hérisseront bien des gens. Loin de reculer, il désire procéder «le plus tôt possible» pour faire augmenter l'âge du consentement sexuel, de même que pour faire comparaître les candidats à la Cour suprême devant un comité parlementaire public.

L'augmentation de l'âge du consentement sexuel, qui passerait de 14 à 16 ans, apparaît dans le programme conservateur. Une telle mesure rendrait illégale et passible d'une condamnation pénale toute relation sexuelle entre une personne de moins de 16 ans et quelqu'un de plus âgé.

«Nous ne voulons pas criminaliser les relations sexuelles entre jeunes, mais plutôt protéger les enfants des jeunes adultes qui sont des prédateurs sexuels, a expliqué hier le nouveau ministre. Je pense que si on le présente dans une loi séparée, ça peut se faire assez rapidement. C'est un exemple d'une de mes priorités.»

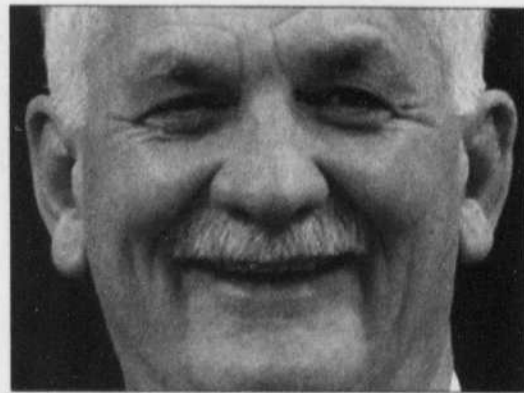
Les alliés avaient tenté d'apporter ce changement en 2002, mais leur projet de loi privé avait été défilé. Ils pourraient bien réussir dans leur entreprise cette fois-ci. Si les libéraux et les bloquistes s'opposent toujours à une telle mesure, le NPD se dit en faveur d'elle. Le porte-parole en matière de justice, Joe Comartin, explique que son parti l'appuiera si la loi stipule que la différence d'âge entre les deux partenaires devra être de plus de cinq ans pour que cela constitue un acte criminel. Ainsi, un jeune de 21 ans qui aurait des rapports sexuels avec un autre jeune de 15 ans se placerait dans l'illégalité, mais pas celui de 19 ans qui aurait de tels rapports avec un jeune de 14 ans.

«Si on élève l'âge du consentement et qu'on n'apporte pas cette modification, ce sont 800 000 jeunes qui pourraient se retrouver avec un dossier judiciaire», explique M. Comartin en citant des statistiques sur l'activité sexuelle des jeunes. Selon le Code criminel, un adulte peut avoir des relations sexuelles avec un enfant d'au moins 14 ans sans que cela ne constitue un détournement de mineur, dans la mesure où il n'occupe pas une position d'autorité (professeur, instructeur, etc.) par rapport à cet enfant.

Les libéraux s'opposent d'autant plus à la volonté conservatrice qu'ils avaient fait voter l'an dernier un projet de loi interdisant tout comportement sexuel de «prédation» sur des jeunes de 14 à 17 ans. Un adulte «entretenant» une jeune adolescente en lui offrant une voiture, des vêtements luxueux et un cellulaire pourrait tomber dans cette catégorie, par exemple.

M. Toews, connu pour ses positions de droite en matière de justice, a indiqué de plus qu'il voulait appliquer «le plus tôt possible» un nouveau processus de nomination des juges à la Cour suprême. «Ma préférence serait que nous ayons ces audiences publiques qui respectent l'indépendance du pouvoir judiciaire», a-t-il dit après sa nomination. M. Toews a expliqué qu'il procéderait «en jeu par enjeu» pour réaliser les promesses conservatrices en matière de justice. «Mon opinion est qu'il est préférable d'avoir plusieurs petits projets de loi plutôt qu'une grosse loi omnibus.»

Le Devoir



Vic Toews, ministre de la Justice



Lilliane COYNE  
Gérard-A. DUBÉ  
Andrée SOUCIE-DUBÉ

### CONTES D'ARGENT

Pour les élèves de la 5<sup>e</sup> année du primaire

Manuel de l'élève (160 p.) — 22,15 \$

GUÉRIN, éditeur liée  
(514) 842-3481

En vente dans toutes les librairies

Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.



Jean-Paul PAGE, FCGA, CFA  
Mario LAVALLÉE, Ph.D.  
Jacques BOURGEOIS, Doctorat

### LES ASPECTS PRATIQUES DU FINANCEMENT DES ENTREPRISES

Pour bien guider le gestionnaire.

204 pages — 19,95 \$

GUÉRIN, éditeur liée  
(514) 842-3481

En vente dans toutes les librairies

Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.



Marc-Aimé GUÉRIN  
Réginald HAMEL

### DICIONNAIRE GUÉRIN DES POÈTES D'ICI DE 1606 À NOS JOURS

Dictionnaire qui fut un succès en librairie et dont la première édition fut épuisée en moins de deux ans.

2<sup>e</sup> édition  
1376 pages — 46,75 \$

GUÉRIN, éditeur liée  
(514) 842-3481

En vente dans toutes les librairies

Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.



Alain MESSIER

### DICIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE ET HISTORIQUE DES COUREURS DES BOIS

Pour découvrir l'origine mystérieuse des Amérindiens.

512 pages — 21,95 \$

GUÉRIN, éditeur liée  
(514) 842-3481

En vente dans toutes les librairies

Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

# • LES ACTUALITÉS •

Consensus chez les gynécologues

## L'hormonothérapie, un traitement d'exception

ISABELLE PARÉ

La Société des obstétriciens et gynécologues du Canada (SOGC) fait volte-face et recommande désormais à toutes les femmes en bonne santé qui ne souffrent pas des symptômes de leur ménopause d'abandonner la thérapie hormonale.

Après avoir prôné pendant des années la prise d'hormones de façon préventive pour la majorité des femmes atteignant l'âge de la ménopause, la SOGC vient donc de modifier radicalement ses lignes directrices sur le traitement de la ménopause, qui étaient restées inchangées depuis 2002.

Ce nouveau consensus, établi par un comité d'experts, doit servir de guide aux médecins de première ligne, aux infirmières et aux spécialistes qui s'occupent de la prise en charge des femmes ménopausées.

Ce changement de cap est motivé par les résultats de plusieurs études parues depuis 2002 — notamment ceux du Women Health Initiative (WHI) — qui s'accumulent et qui concluent à un risque légèrement accru de cancer du sein chez les pa-

tientes suivant une hormonothérapie, a indiqué hier le Dr Serge Bélisle, coprésident du panel d'experts de la SOGC et chef du département de gynécologie au Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM).

«Plusieurs études sont venues chambouler nos connaissances et ont remis en question les effets bénéfiques des hormones, compte tenu des risques qui les accompagnent. Avant, nous prônions une approche de prévention de masse, où les hormones étaient proposées à toutes les patientes. Désormais, nous les recommandons seulement pour les patientes qui présentent des symptômes modérés à graves», a-t-il expliqué hier.

Depuis les craintes soulevées par l'étude WHI, la plupart des médecins avaient déjà spontanément cessé de prescrire des hormones à leurs patientes ménopausées, affirme cependant le Dr Bélisle. Plusieurs femmes ont décidé elles-mêmes de mettre fin au traitement. A tel point que plusieurs entreprises pharmaceutiques, dont le géant Pfizer, ont même carrément mis fin à la production d'hormones de substitution. Aux hormones, la SOGC préfère donc désormais

une approche préventive basée sur le mode de vie pour faire échec aux symptômes associés à la ménopause: exercice physique, alimentation saine, contrôle du poids, consommation d'alcool modérée et arrêt du tabagisme. Chez la moitié des femmes, ces changements sont suffisants pour soulager les principaux symptômes et prévenir un risque accru de maladies cardiovasculaires à la ménopause.

Malgré ce virage à 180 degrés, la SOGC recommande la nuance. Selon le Dr Bélisle, rien ne devrait empêcher les femmes gravement indisposées par des symptômes persistants, notamment les bouffées de chaleur et l'insomnie, de recourir à l'hormonothérapie pour atténuer leur inconfort. Dans ces cas, la SOGC suggère toutefois de diminuer de moitié les doses normalement recommandées et de revoir le traitement aux deux ou trois ans.

«On estime que 25 % des femmes souffrent de symptômes assez graves pour les empêcher de fonctionner normalement. Dans ces cas, les bénéfices de l'hormonothérapie, surtout à faible dose, l'emportent sur les risques», estime le Dr Bélisle.

Car même si des risques accrus ont pu être démontrés, ils demeurent légers, ajoute ce dernier. Ainsi, le risque accru de cancer du sein est évalué à 1 % après 10 ans de thérapie hormonale, soit de 0,01 à 0,02 % par année. Cela représente deux cas de cancer additionnels pour 10 000 femmes, s'ajoutant au taux normal de 45 pour 10 000 femmes. En clair, ce risque accru est moins élevé que celui qu'entraîne, pour les femmes ménopausées, la consommation de deux verres d'alcool par jour ou le manque d'exercice (0,027 %).

La Société des obstétriciens et gynécologues du Canada propose aussi de revoir le traitement hormonal offert aux femmes souffrant d'ostéoporose, pour le remplacer par des médicaments non hormonaux comme les bisphosphonates.

«Notre message se veut d'abord rassurant pour les femmes. Nous les invitons à ne pas se priver inutilement d'un bon traitement quand leur condition médicale le justifie», conclut le Dr Bélisle.

Le Devoir

Semaine des enseignants

## Les bonnes paroles du ministre irritent les enseignants

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

Les fleurs lancées aux profs par le ministre de l'Éducation, à l'occasion de la Semaine des enseignants, ont provoqué colère et irritation, après le pot que constitue la loi spéciale.

La Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) a prévenu hier le ministre Jean-Marc Fournier, par voie de communiqué, que «son discours élogieux à l'endroit du personnel enseignant relève de l'hypocrisie après la giflette reçue par l'imposition d'une loi matraque».

Cet élan de colère était provoqué par les bons vœux d'usage prononcés par tout ministre de l'Éducation au moment de cette semaine particulière. «Nous devons tous être reconnaissants envers les enseignants, qui travaillent très fort à la réussite des élèves québécois», indiquait lundi le ministre



JACQUES NADEAU LE DEVOIR  
Jean-Marc Fournier

de l'Éducation. Nous avons la chance de compter sur un personnel enseignant de grande qualité pour préparer nos jeunes aux défis de demain. Cette semaine nous permet de le souligner.»

La FSE, qui regroupe 80 000 enseignants, n'a pas accueilli ces louanges de manière détendue cette année. «On aurait mieux aimé que le

ministre passe son tour, a indiqué hier Johanne Fortier, présidente de la FSE. Honnêtement, on aurait préféré le silence à ce communiqué.»

Le syndicat avait en outre quelques propositions à formuler pour faire bon usage de l'enveloppe de 20 millions tout juste octroyée, selon ce que Le Journal de Montréal rapportait la semaine dernière, aux dirigeants de commission scolaire en hausses salariales.

Avec 12,5 millions, les groupes de 3<sup>e</sup> année du primaire auraient pu passer de 27 à 23 élèves en milieu défavorisés et, avec 13 millions, les classes de 1<sup>er</sup> secondaire des mêmes milieux auraient pu passer de 32 à 27 élèves. «Tout au long de la négociation, ils nous ont dit ne pas avoir d'argent, rapportait Mme Fortier. Nous voyons aujourd'hui à quel point c'était un discours transparent.»

Le Devoir

## Quand dépolluer devient payant

LOUIS-GILLES FRANÇEUR

La lutte contre la pollution atmosphérique est probablement l'une des activités les plus rentables au plan économique qu'un gouvernement puisse réaliser aujourd'hui, révèle l'Annuaire de l'avenir de l'environnement mondial 2006, dévoilé hier aux ministres de l'Environnement réunis en session extraordinaire à Dubaï, dans les Emirats arabes unis.

Ce rapport, qui réunit les indicateurs GEO permettant de dresser un état de la planète, estime que chaque dollar investi dans la dépollution atmosphérique peut rapporter jusqu'à six fois plus que les coûts inhérents à une réglementation solide et bien appliquée, qui vise les usines, les véhicules, les centrales électriques, etc. Ces «économies» s'expliquent par une diminution du taux de la mortalité prématurée, des coûts de la santé et de la fréquence des maladies liées à la pollution. Les sols agricoles vont aussi profiter de retombées atmosphériques moins acides et moins toxiques. La productivité des forêts sera améliorée et les infrastructures publiques seront moins endommagées.

Ces évaluations s'appuient notamment sur des études de l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis et des expériences réalisées à Mexico et à Santiago. L'EPA estime avoir fait épargner 690 milliards aux États-Unis avec ses normes en 20 ans. Santiago a épargné plus de quatre milliards en 15 ans. De son côté, la Commission européenne évalue qu'un investissement de sept milliards d'euros en dépollution atmosphérique lui épargnera des déboursés de 42 milliards, tout en améliorant la productivité.

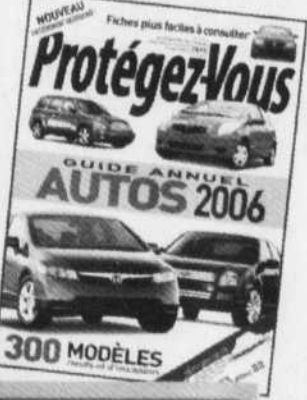
D'autre part, les indicateurs GEO confirment que les attaques contre la couche d'ozone terrestre ralentissent et que le nombre de zones terrestres protégées aux fins de la biodiversité continue d'augmenter.

Mais, en parallèle, le réchauffement du climat entraîne une accélération de la fonte des glaciers et une diminution de l'albédo polaire et de l'ampleur des ressources halieutiques, alors que de 1961 à 2001 la consommation de poissons a plus que triplé, passant de 28 à 96 millions de tonnes. L'évaluation environnementale du Millénaire avait démontré l'an dernier que 60 % des «services biologiques» de la planète ont été altérés. Aujourd'hui, l'inventaire GEO précise que 25 % des ressources halieutiques sont surexploitées et que l'utilisation des eaux douces dépasse de 25 % la réserve disponible à long terme. La raréfaction des stocks de poissons stimule désormais l'élevage en cages marines, avec d'importantes répercussions sur l'environnement: rejets d'engrais alimentaires non digérés, déchets biologiques et vétérinaires, propagation de maladies et de parasites ainsi qu'une contamination croissante des cheptels naturels par les espèces cultivées, moins fortes génétiquement.

Le rapport de l'ONU précise qu'il faut rapidement adapter l'agriculture au réchauffement du climat et à la rareté croissante de l'eau. La production d'énergie doit aussi être revue parce que l'essentiel est monopolisé par les pays développés, alors que 1,6 milliard de personnes n'ont pas encore d'électricité à la maison. Il en résulte notamment de graves problèmes de santé, car de 10 à 20 % de la biomasse utilisée pour la cuisson des aliments (bois, fumier séché, etc.) est brûlée à l'intérieur des maisons, devenant une des 10 grandes causes de mortalité.

Le Devoir

# Abonnez-vous à Protégez-Vous



12 mois combinés  
magazine + Internet  
pour seulement  
35\$ + taxes\*

OUI! Je m'abonne à Protégez-Vous

\*Option pour le forfait combiné de 12 mois (magazine + Internet) pour seulement 35\$ + taxes\*. À l'échéance de l'abonnement, vous m'envoyez une facture qui me permettra de le renouveler au plus bas tarif, et ce sans obligation de ma part.

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_ App. \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Prov. \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Tél. (\_\_\_\_) \_\_\_\_\_

Mon courriel\*\* \_\_\_\_\_

PAIEMENT

Paiement par chèque (à l'ordre de Protégez-Vous)

Par carte de crédit  Visa  MasterCard

No de carte de crédit \_\_\_\_\_

Date d'expiration \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

\* 40,26 \$ taxes incluses. Offre valable au Canada jusqu'au 31 mai 2006. Prévoir de 4 à 6 semaines pour la livraison du premier numéro.

\*\* Obligatoire dans le cas de l'abonnement combiné (magazine + Internet). À défaut de la recevoir, nous appliquerons la totalité de votre paiement à un abonnement prolongé au magazine seulement.

Protégez-Vous, C.P. 11024, succ. Anjou, Montréal (Québec) H1K 5J3

Code de réservation: FPVDV206A

Découpez et postez



Pour vous abonner, visitez notre site  
[www.pv.qc.ca](http://www.pv.qc.ca)



## LES REER D'ÉPARGNE PLACEMENTS QUÉBEC VONT VOUS SURPRENDRE

PLUS RENTABLES ET PLUS FLEXIBLES  
QUE VOUS NE LE CROYEZ

Obligations à taux progressif

• De 3,20 % à 6,50 %

• Remboursables annuellement à la date anniversaire

Obligations à taux fixe

• Entre 3,20 % et 4,30 %

• Choix de termes de 1 à 10 ans

Obligations boursières

• Rendement selon l'indice Québec-30\*

• Choix de termes de 5 et 10 ans

BONI DE  
**1%**

la première année pour les nouveaux fonds REER\*

# 1 800 463-5229

Téléphonez-nous du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, ainsi que les samedis de février, de 10 h à 16 h.

Pour en savoir plus sur nos produits, visitez le [www.epq.gouv.qc.ca](http://www.epq.gouv.qc.ca)

\*Pour les Obligations boursières, le boni de 1% est applicable sur le capital investi.

Épargne  
Placements

Québec

## LE MONDE



Caricatures : 100 000 manifestants au Niger

## Les appels au calme se multiplient

Pendant que les appels à la retenue se multipliaient hier, le mouvement de protestation dans le monde musulman à la suite de la publication de caricatures de Mahomet s'est poursuivi dans plusieurs pays. À l'appel du collectif des organisations islamiques au Niger, près de 100 000 personnes ont manifesté à Niamey, mais dans la division, pour condamner, aux cris de «Allah akbar» (Dieu est grand), la publication de caricatures du prophète Mahomet dans la presse européenne.

En Afghanistan, un millier de manifestants ont attaqué une base de soldats norvégiens dans le nord-ouest du pays.

En Iran, une centaine de manifestants iraniens se sont rassemblés hier soir devant l'ambassade de Norvège à Téhéran en lançant des pierres sur le bâtiment. C'est la troisième mission diplomatique européenne, après celles de l'Autriche et du Danemark, à être la cible de manifestants iraniens depuis lundi. L'ambassade du Danemark a été la plus visée dans ces attaques, avec notamment des jets de cocktails Molotov.

Téhéran a demandé hier aux habitants de la capitale de ne pas attaquer d'ambassades européennes, expliquant que «ce n'est pas dans l'intérêt du régime».

Par ailleurs, un groupe musulman radical a publié en Belgique sur son site Internet des dessins caricaturaux visant, dans son esprit, à défier les tabous européens et à souligner l'incohérence de



Sur l'ordre du gouvernement, la police iranienne a protégé hier l'ambassade norvégienne à Téhéran.

L'approche européenne en matière de liberté de parole. «Il est temps de briser des tabous et de franchir toutes les lignes rouges. Il n'est pas question pour nous de rester à la traîne», a expliqué la Ligue arabe européenne sur son site ([www.arabeuropeen.org](http://www.arabeuropeen.org)).

L'ONU, l'Union européenne (UE) et l'Organisation de la conférence islamique (OCI) ont exprimé leur profonde préoccupation devant la fureur causée dans le monde musulman par la publication en Europe de caricatures du prophète Mahomet et ont appelé à la retenue et au dialogue.

«Nous sommes profondément préoccupés par les répercussions de la publication au Danemark il y a plusieurs mois de caricatures insultantes du prophète Mahomet, leur réimpression ultérieure par d'autres journaux européens et par les actes de violence qui se sont produits en réaction», ont-elles déclaré dans un communiqué commun.

L'Union européenne a pour sa part appelé les pays musulmans à assurer la sécurité des représentations diplomatiques et des ressortissants européens. Dans un communiqué au ton très ferme, l'Autriche, qui préside actuellement

l'Union, a précisé avoir demandé à ses ambassades au Moyen-Orient, en Asie et en Afrique de réclamer aux autorités locales un renforcement de la sécurité des ressortissants européens.

La colère de certains musulmans s'est violemment exprimée ces derniers jours en Syrie, au Liban, à Gaza et en Afghanistan, notamment. Les ambassades du Danemark, pays où ont d'abord été publiées les caricatures de Mahomet, ont été prises pour cible.

Agence France-Presse et Reuters

## Le chef de Fallouja a été abattu

Fallouja — Le chef de la municipalité de Fallouja a été assassiné hier matin et, quelques heures plus tard, des affiches menaçant de mort ceux qui «collaborent» avec les forces américaines ont été placardées sur les mosquées de la ville.

Cheikh Kamal Chaker Nazal, 54 ans, père de trois enfants, avait décidé de travailler avec les Américains pour la reconstruction de sa ville.

La cité de 250 000 habitants, qui fut la citadelle de la guérilla jusqu'à ce qu'elle soit chassée par une offensive militaire américano-irakienne en novembre 2004, porte encore les stigmates des combats.

Pendant qu'il se rendait en voiture à son bureau, des hommes ont ouvert le feu dans le centre de la cité, blessant mortellement cheikh Kamal Chaker Nazal, a indiqué le D' Hatham al-Doulaïmi, de l'hôpital de Fallouja.

Peu de temps après, la police a annoncé avoir arrêté trois suspects qui se trouvaient à bord d'une BMW noire, identique à celle qu'avait décrite des témoins.

Des affiches signées par les Lions de l'Islam et «menaçant du pire ceux qui coopèrent avec l'armée américaine» sont apparues sur les murs des mosquées. L'avertissement vise notamment deux personnalités: cheikh Thamer Ibrahim al-Farhan, chef du conseil des chefs de tribus de

Fallouja, et Ahmed Sarhane Abed al-Doulaïmi, un chef tribal très connu dans la ville.

Elu à son poste il y a six mois, cheikh Kamal Chaker Nazal n'était pas au départ particulièrement bien disposé envers les Américains. Avec son frère Jamal, l'imam de la grande mosquée de la ville, il avait été détenu un an (en 2003 et 2004) à Bucca, un centre de détention situé dans le sud du pays.

Membre du Conseil des oulémas musulmans de Fallouja et élu chef du conseil municipal, il avait participé, il y a quelques jours, à une réunion des chefs de tribu et des imams de la ville, qui y avaient discuté des revendications des habitants de Fallouja, de la libération des prisonniers et surtout de la mise sur pied d'une brigade de l'armée qui soit composée d'habitants de Fallouja.

Il n'est pas le premier notable à trouver la mort. Cheikh Hamza al-Issawi, mufti de la ville, qui avait incité l'été dernier les autorités locales à établir un contact avec les militaires américains, a été abattu le 30 novembre dernier.

Les autres responsables politiques et religieux sont menacés de subir le même sort, ce qui ne les empêche pas de continuer à rencontrer régulièrement les forces américaines.

Agence France-Presse

I R A N

## Paris et Pékin pour une solution diplomatique

Paris — La France et la Chine, membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, ont souligné hier leur volonté de parvenir à une solution diplomatique dans le dossier nucléaire iranien.

Jacques Chirac a reçu à l'Élysée le ministre chinois des Affaires étrangères, Li Zhaoxing.

«Le président de la République a souligné l'importance qu'il attache à poursuivre la concertation étroite avec la Chine afin de trouver une solution diplomatique concernant l'Iran», a rapporté son porte-parole, Jérôme Bonafont.

Le chef de la diplomatie

chinoise a précisé, à l'issue de l'entrevue, que Paris et Pékin entendaient renforcer leurs échanges et consultations sur cette question.

«Nous espérons pouvoir trouver une solution adéquate à cette question par voie diplomatique, qui profite à la paix et à la stabilité de la région», a-t-il dit en français.

En réponse à la décision de l'AIEA de saisir le Conseil de sécurité du dossier iranien, Téhéran a annoncé la suspension des inspections de l'agence sur son territoire.

Agence France-Presse

E N B R E F

### Incendies suspects

Miami — Quatre autres églises ont été incendiées dans l'Alabama entre lundi et hier, portant à neuf le nombre d'édifices religieux incendiés en moins d'une semaine, a annoncé la police. Les autorités locales et fédérales enquêtent pour déterminer la cause de ces incendies qu'elles soupçonnent d'origine criminelle. Deux des quatre églises incendiées dans la nuit de lundi à hier ont été complètement détruites et les deux autres endommagées. Toutes étaient fréquentées en majorité par des Noirs. — AFP

### Journalistes poursuivis

Istanbul — Le procès de cinq journalistes turcs, poursuivis pour avoir critiqué une décision de justice bloquant la tenue d'une conférence sur les massacres d'Arméniens sous l'empire ottoman, s'est ouvert hier dans la confusion à Istanbul, des avocats en venant aux mains avec la police. Dès l'ouverture de l'audience, les avocats de la partie civile, membres d'une association de juristes nationalistes dont les plaintes sont à l'origine des poursuites, ont réclamé à grands cris l'expulsion d'un «certain nombre d'étrangers» interférant selon eux avec le fonctionnement de la justice turque. — AFP

G R A N D E - B R E T A G N E

## La prison pour l'imam extrémiste Abou Hamza

Londres — L'imam extrémiste Abou Hamza a été condamné hier à Londres à sept ans de prison pour incitation au meurtre et à la haine raciale.

Abou Hamza, 47 ans, ancien imam de la mosquée de Finsbury Park, connu pour ses prêches enflammés contre les juifs et les non-musulmans, a été reconnu coupable de 11 des 15 chefs d'accusation retenus contre lui, notamment incitation au meurtre, «utilisation de mots menaçants, excessifs ou insultants dans l'intention de susciter la haine raciale» et détention d'un document pouvant être utilisé à des fins terroristes. L'imam barbu, borgne et manchot n'a montré aucune réaction particulière à l'énoncé de la peine.

Durant son procès, les jurés avaient vu et entendu neuf de ses discours, pour mieux se faire une idée de la violence de ses propos. Ils avaient également été invités à lire quelque 600 pages de transcription de ses prêches et discours, jusqu'à ce qu'il soit officiellement démis de ses fonctions d'imam en 2003.

Jusqu'à son arrestation en 2004, il avait continué à prêcher dans la rue.

Même s'il n'a jamais été inculpé de faits terroristes, la police reste persuadée que l'imam extrémiste, Égyptien d'origine de-



Abou Hamza

venu Britannique par mariage en 1980, et qui vivait depuis 1979 en Grande-Bretagne, a joué un rôle dans la mouvance terroriste jusqu'à son arrestation.

«De nombreuses enquêtes sur les réseaux extrémistes et les activités terroristes ont montré des liens avec la mosquée de Finsbury Park à l'époque où celle-ci était dirigée par Abou Hamza, entre 1997 et 2003», a expliqué un haut responsable de Scotland Yard sous le couvert de l'anonymat.

À l'issue du procès, la police a annoncé que des armes et des cen-

taines de faux documents — passeports, cartes de crédit, carte d'identité vierges — avaient été découverts dans la mosquée par les enquêteurs en 2003, qui pourraient avoir été utilisés dans des camps d'entraînement au Royaume-Uni.

Parmi les anciens fidèles de la mosquée de Finsbury Park figuraient le Britannique Richard Reid, emprisonné à vie aux États-Unis pour avoir voulu faire exploser un avion reliant Paris à Miami avec ses chaussures piégées en décembre 2001, et le Français Zacarias Mousaoui, dont le procès vient de s'ouvrir près de Washington pour les attentats du 11 septembre.

Abou Hamza s'était dit innocent des 15 chefs d'accusation retenus contre lui et a affirmé n'avoir jamais appelé ses fidèles à tuer quelqu'un au Royaume-Uni, ni ailleurs. Mais dans ses discours entendus au procès, il appelait à saigner l'ennemi, sans épargner les femmes et les enfants.

Les États-Unis réclament son extradition, l'accusant de liens avec al-Qaïda, de participation à une tentative de création d'un camp d'entraînement terroriste dans l'Oregon et d'implication dans l'enlèvement de touristes occidentaux au Yémen, dont deux Américains, en 1998.

Agence France-Presse

**A new twist to English**  
Approuvé par le MELS

Pamela GUNNING • Rachel LALONDE  
Micheline SCHINCK • Wynanne WATTS

**A NEW TWIST TO ENGLISH**

Anglais langue seconde  
3<sup>e</sup> cycle du primaire

LIDEC inc.  
(514) 843-5991

En vente dans toutes les librairies  
Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

**GRAMMAIRE FRANÇAISE**

**Michel DAVID**

**PASSEPORT POUR LA GRAMMAIRE FRANÇAISE**

Collection traitant des connaissances grammaticales et orthographiques.

Cahiers 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> secondaire — 18,90 \$ chacun  
Cahiers 3<sup>e</sup> à 5<sup>e</sup> secondaire — 18,45 \$ chacun

GUERIN, éditeur ltée  
(514) 842-3481

En vente dans toutes les librairies  
Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

**SCHIZOPHRÉNIE: passons à l'action!**

QUAND AGIR:  
L'intervention précoce, la clé d'un meilleur pronostic

COMMENT AGIR:  
A) Les médicaments et les thérapies en 2006  
B) La réadaptation vocationnelle: travail et études

CONFÉRENCIERS  
D' Pierre Lalonde, M.D., FRCPC, FAPA  
D' Luc Nicole, M.D., M.Sc., FRCPC  
Ginette Comtois, M.Ps.

**Mercredi 15 février 2006**

18 h — Incription et buffet  
19 h — Conférences

SALLE MARIÉ-GRÉVIN-LAJOLIE  
PAVILLON JUDITH-IAS-REIN  
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
405, RUE SAINT-CATHERINE EST

Entrée libre — Incription obligatoire  
(514) 251-4000, poste 3400  
1 866 888-2323

Conférence organisée par la SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE LA SCHIZOPHRÉNIE

Cette conférence a été rendue possible grâce à une subvention de l'éducation de JANSSEN-ORTHO

Contact  
Ce soir 22 h

Stéphan Bureau rencontre Jean d'Ormesson, écrivain et membre de l'Académie française.

Desjardins



telequebec.tv

Télé-Québec

## É D I T O R I A L

## Le premier test

Il était prévisible que, en remplaçant le programme libéral de financement d'un réseau national de garderies par une allocation directe aux familles, le gouvernement Harper heurterait les provinces, ainsi privées d'un milliard de revenus annuels. Cela dit, Québec peut fort bien récupérer une partie de cette somme, tout en maintenant l'objectif de rétablir l'équilibre fiscal avec Ottawa.

**L**esquels? On n'en sait rien. Ça aurait pu être aux allocations familiales, par exemple. Or, voilà précisément ce que M. Harper s'apprête à faire. M. Charest aurait souhaité le faire lui-même, on le comprend. D'autant plus qu'il lui faut maintenant récupérer les 270 millions de dollars par année promis par les libéraux. Comment? Voici une proposition.

D'abord, hausser les tarifs de 3 \$ dans les CPE, puis exiger qu'Ottawa lui verse la différence dans l'entente à venir sur le déséquilibre fiscal.

Pourquoi hausser les tarifs de garde? Parce que c'est le moyen le plus équitable d'agir. Tous les parents de jeunes enfants recevront environ 5 \$ par jour d'Ottawa à partir de juillet.

Les plus riches en retourneront une partie au fisc et verseront la différence à la garderie, alors que les plus pauvres bénéficieront d'une baisse réelle de tarif en ne versant que 3 \$ de plus à la garderie sur les 5 \$ reçus d'Ottawa.

N'oublions pas que seulement la moitié des enfants d'âge préscolaire fréquentent les CPE. En choisissant de ne pas augmenter les tarifs, Québec se priverait de quelque 150 millions par année. De plus, cela équivaldrait à réduire les tarifs de garde de 7 \$ par jour à 2 \$! Or ces familles profitent déjà d'une subvention de plus de 35 \$ par jour (8750 \$ par année) et par enfant, puisqu'une journée en CPE coûte plus de 42 \$.

Quant aux parents qui gardent eux-mêmes leurs enfants ou les confient à des proches, ce qui occasionne des frais, ils pourront profiter de l'aide de 100 \$ par mois, montant imposable sur le revenu le moins élevé.

M. Charest aura-t-il le courage de procéder ainsi, même en sachant que l'approche sera combattue par l'opposition et par certains parents qui rêvent du beurre et de l'argent du beurre?

En complément de la hausse des tarifs, il faudra aussi récupérer les 120 millions manquants par la voie de la négociation d'un accord éliminant le déséquilibre fiscal. Voilà le vrai défi du gouvernement Harper, celui sur lequel il sera jugé.

La encore, il faut cependant se rendre compte que, dans la mesure où il respecterait son programme de diminution de taxes et d'impôts, il réduirait d'autant le fossé fiscal entre Ottawa et les provinces.

Cela nous rappelle que le déséquilibre fiscal est un sujet bien jeune, né de la politique du gouvernement Chrétien de l'ère post-déficit. Faute d'excédent, fini le déséquilibre, surtout si les provinces saisissent l'occasion pour hausser leurs propres impôts! Il reviendrait alors à chacune de définir le niveau de services et d'imposition approprié... et d'en payer le prix électoral.

Un tel scénario de disparition du déséquilibre est sans doute peu susceptible de se concrétiser sous un gouvernement Harper, mais il devrait tout de même faire réfléchir les souverainistes, qui semblent avoir oublié depuis quelques années les raisons qui ont conduit 49 % des électeurs à voter pour le oui en 1995, soit bien avant la découverte d'un déséquilibre fiscal avec Ottawa.

j-rsansfacon@ledevoir.com

## À droite toute

**D**epuis le milieu de l'automne, le président polonais récemment élu à la présidence, Lech Kaczynski, et son frère jumeau Jaroslaw, chef du parti conservateur Droit et justice, ont essayé de forger une alliance avec les libéraux de la Plate-forme civique. L'exercice s'étant avéré vain, les jumeaux ont signé un pacte de gouvernement avec les formations qui au fond leur ressemblent le plus, soit celles qui adhèrent aux idéaux de l'extrême droite. Leurs noms? Samoobrona, ou Autodéfense, et l'ultra-catholique Ligue des familles polonaises.

Dans la foulée de cet accord, Jaroslaw Kaczynski a formulé un commentaire, voire une menace, qui mérite une attention particulière. Selon lui, la signature de ce pacte annonce «une grande épuration de l'État». Épuration de l'État... Les trois formations ont convenu d'étudier le passé des fonctionnaires, des membres des conseils des banques et des journalistes afin de déterminer s'ils ont collaboré avec le régime communiste.

Alors que la liberté d'expression fait couler beaucoup d'encre depuis que les intégristes musulmans voudraient la prendre en otage — l'affaire des caricatures —, voilà que les ultras du catholicisme polonais, histoire de ne pas être en reste, nous promettent la création d'un centre national de surveillance des médias. On veut épurer? Faut surveiller. Cela coule de source.

Dans les mois qui viennent, les nouveaux partenaires vont déposer pas moins de 144 projets de loi afin de réformer, pour ne pas dire démolir, tout ce qui a été accompli depuis la chute du Mur. Sur le plan des mœurs, l'homophobie affichée des jumeaux ainsi que leur désir de ramener le rôle de la femme à la portion congrue vont se traduire par un raboutage significatif des droits obtenus à l'arraché.

Cette remise à niveau des lepénistes polonais va modifier également les rapports avec l'Union européenne. La droite et l'extrême droite de ce pays sont si farouchement antieuropéennes qu'elles font passer les eurosceptiques britanniques pour de sympathiques hurluberlus. Sur ce front, la position du gouvernement a au moins un mérite: elle met en relief comme jamais la force d'un nationalisme polonais empreint d'antisémitisme. Les intégristes musulmans croient en la véracité du *Protocole des sages de Sion*? Des Polonais également.

Il y a six ans, lorsque les conservateurs autrichiens s'étaient acquinés avec l'extrême droite de Jörg Haider, un tollé s'ensuivit qui gagna toute l'Europe. Bizarrement, l'accord du gouvernement polonais n'a pas suscité jusqu'à présent de réactions de la part des autorités concernées, de la part de l'UE. Pourtant, Dieu sait s'il y a d'ores et déjà matière à rappeler à l'ordre Varsovie.

Car lorsque celle-ci a frappé à la porte de l'UE, et non le contraire, elle a adhéré en toute conscience à un certain nombre de principes. Si aujourd'hui la Pologne décide de s'en moquer, elle se mettra de fait hors jeu. De quoi? De l'Europe.

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
 Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON  
 Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE  
 Directeur de l'information JULES RICHER  
 Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,  
 LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU  
 Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
 Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

## BEV «YODA», NOUVELLE MINISTRE DU PATRIMOINE...



## LETTRES

## Djihad et modernité

On parle de choc de civilisations lorsqu'on parle de la rencontre entre l'Occident et l'Islam. Le torchon brûle entre les deux et la réaction occidentale n'est pas à la hauteur de la crise. Le plus grave n'est pas l'absence de volonté politique commune, européenne ou américaine, pour défendre la laïcité et la séparation entre l'Église et l'État mais l'appel à un respect des idéaux spirituels des pratiquants d'une religion sous le couvert d'un appel au calme.

Le saccage et le fanatisme dans les pays arabes à l'encontre d'institutions démocratiques devraient provoquer chez nous un véritable tollé. Au nom de la liberté de croyance et de religion, au nom d'un respect entre êtres humains dans un esprit de tolérance, il est primordial, pour accroître la compassion et la paix, de laisser les uns et les autres s'exprimer. La lecture littérale de la Torah, de la Bible ou du Coran est l'antithèse d'un humanisme prompt à établir une véritable terre des hommes. Aussi, s'il y avait eu des caricatures puissantes au temps de l'Inquisition, des croisades, des pogroms et des génocides, ceux-ci auraient peut-être été évités.

Les caricatures conservatrices danoises sont d'abord une critique du fanatisme. Les défendre consiste à défendre l'esprit critique. Les juger inappropriées, c'est cautionner le fanatisme. La modernité et l'Occident ont bien des torts, mais ils ont aussi des mérites, dont la liberté. Il est temps de la défendre. En ce sens, l'appel au calme du Vatican comme de l'exécutif de pays occidentaux est une réponse trop tiède et désengagée.

Charles Gill  
 Montréal, le 6 février 2006

## Sur les caricatures

À voir le débat sur les caricatures de Mahomet limité aux stricts concepts de liberté d'expression et de traditionalisme, on finit par oublier l'essence même d'un problème social qu'on qualifie de fondamentalisme religieux. Ce problème n'est pas le refus obstiné de la modernité mais plutôt l'exclusion vaniteuse d'un cinquième de la population mondiale émanant d'une incompréhension patente des réalités sociohistoriques d'une

culture où religion et société ne font qu'un. La laïcisation à l'occidentale échoue lamentablement, et pour cause.

Mais qui sommes-nous pour oser prétendre qu'islam et modernité ne peuvent pas coexister? Ces prétentions, tout comme le traitement médiatique réservé aux événements actuels, achèvent de diviser un seul et même peuple sur des interprétations aussi présomptueuses qu'erronées. Noir ou blanc, puisqu'il n'existe pas d'autre choix! Les débats à venir dépendent d'un plus grand souci d'analyse, et de temps presse!

Paul Guertin  
 Montréal, le 6 février 2006

## Vers une fonction publique indépendante

La lecture des recommandations du rapport Gomery met en lumière deux points importants de ces recommandations: plus d'autonomie au Comité des comptes publics, devant lequel les fonctionnaires et non les ministres auraient à comparaître, et plus d'autonomie aux sociétés de la Couronne, dont les administrateurs seraient nommés par cooptation.

L'essence de ces recommandations consiste à décharger le cabinet de responsabilités qu'il détient en ce moment pour les transférer à la fonction publique tout en respectant le rôle du Parlement ainsi qu'à surveiller non pas la pertinence mais la conformité des comptes publics aux politiques gouvernementales.

Ne nous y trompons pas: c'est à une véritable révolution que le rapport Gomery nous invite en diminuant le rôle du cabinet élu à une majorité de la population pour augmenter l'importance d'une fonction publique non élue, dont l'accès se fait essentiellement par cooptation, la fonction publique étant responsable des examens d'admission parmi ses cadres.

La pertinence de cette révolution ne peut s'examiner, selon les théoriciens du droit, que selon l'existence de moyens véritables (nul ne pouvant être juge et partie) de faire en sorte que l'appareil étatique ne devienne pas le refuge et l'instrument d'une bande de voleurs.

Le juge Gomery est silencieux sur ce point; peut-être vaudrait-il mieux alors oublier ses recommandations et chercher une

réforme des institutions parlementaires et de la fonction publique qui ne soit plus calquée sur le système colonial britannique dont on s'est peut-être trop inspiré lorsqu'on a mis sur pied les fonctions publiques canadienne et québécoise modernes.

François Dorion  
 Charlesbourg, le 2 février 2006

## Vais-je y laisser ma peau?

Encore une fois ce matin, j'ai dû risquer ma vie pour traverser la rue Hochelaga à l'endroit même où se trouve une traverse pour piétons. Ça roule vite sur la rue Hochelaga, 60 km/h, voire 70 km/h. Ma tactique: quand ça fait un petit moment que j'attends et que personne ne s'arrête pour me permettre de traverser, je m'avance dans la rue en faisant stop avec ma main et j'indique de l'autre qu'il y a des bandes jaunes au sol. Les voitures continuent comme si les conducteurs feignaient de ne pas me voir, mais certains autres finissent par s'immobiliser à la dernière minute, à seulement quelques mètres de moi. Malgré que je sois en droit d'exiger qu'on me laisse traverser, je me fais engueuler presque à tout coup.

Y a-t-il des policiers là où il y a des traverses pour piétons? Moi, en tout cas, je n'en vois jamais. Depuis 2004 au moins, une loi stipule que tout automobiliste doit s'arrêter aux traverses pour piétons marquées de bandes jaunes. Personne ne s'y arrête alors que les amendes sont plutôt salées. Qu'en est-il alors des nouveaux policiers qu'on vient de mettre en service à Montréal? Sont-ils seulement là pour distribuer une taxe déguisée afin de renflouer les coffres de la Ville ou pour sensibiliser la population et améliorer la cohabitation entre piétons et automobilistes afin de prévenir les accidents?

J'offre donc aux policiers de Montréal mes services pour servir d'appât aux traverses pour piétons afin qu'ils puissent venir constater l'ampleur du problème. Je suis convaincu qu'il vont faire pas mal plus de cash, et ce, juste à se planter là où se trouvent les traverses. En retour, j'exige une redevance sur chaque contravention qui sera émise aux contrevenants.

Luc Forest  
 Montréal, le 2 février 2006

## LIBRE OPINION

## Le sort du bassin nautique en est jeté!

JACQUES CÔTÉ  
 Président-directeur général de la Société du Havre de Montréal

**S**i j'en crois l'article du 2 février de Louis-Gilles Francoeur paru dans *Le Devoir*, la proposition d'aménagement d'un bassin nautique en amont du pont de la Concorde, qui faisait l'objet d'une évaluation préliminaire de la Société du Havre, «ne verra pas le jour», selon le ministre Thomas Mulcair. Je dois avouer qu'il serait un peu frustrant, après avoir reçu le mandat de «proposer, pour le havre et les espaces urbains qui l'entourent, un plan de développement intégré», qu'un de nos partenaires n'attende même pas nos conclusions pour tuer dans l'œuf une proposition qui aurait pu redonner aux résidents du Sud-Ouest l'accès privilégié au fleuve qui leur a été littéralement dérobé au siècle dernier.

Je rappelle en effet que la volonté de la Société du Havre d'explorer «toutes» les facettes d'un projet de bassin nautique ne provient pas, comme le laisse entendre M. Francoeur, de la proposition de la firme RSW d'aménager une centrale hydroélectrique au fil de l'eau mais bien d'un souhait exprimé par plusieurs résidents du Sud-Ouest lors d'une table de concertation organisée par la Société du Havre à l'automne 2003. Plutôt que de se contenter de re-

garder passer le courant du haut de l'escarpement qui borde le fleuve dans ce secteur, ceux-ci ont clairement exprimé le désir de retrouver un véritable accès au fleuve pour la pratique, entre autres, de sports nautiques.

Mon principal regret, si la décision de M. Mulcair consiste à abandonner l'idée, c'est de ne pas pouvoir tenir ma promesse auprès des résidents du Sud-Ouest d'aller au fond des choses afin de formuler des recommandations à nos partenaires gouvernementaux.

Pour le reste, M. Mulcair aurait parfaitement raison de dire que toute décision sur le projet de centrale au fil de l'eau, qui rendrait possible l'aménagement du bassin nautique sur le plan tant technique que financier, relève d'Hydro-Québec et donc, ultimement, du gouvernement du Québec. Je rappelle que l'objectif de la Société du Havre était simplement de solliciter l'opinion d'experts (d'où la création d'un comité technique) avant de recommander au gouvernement du Québec, s'il y avait lieu, de pousser plus loin l'analyse que mérite une telle proposition grâce à la réalisation d'une véritable étude d'impacts environnementaux. Cela ne serait plus nécessaire puisque le ministre dispose déjà, apparemment, de «tous» les éléments d'information lui ayant permis de prendre une décision éclairée.

Et après tout, comme me le disait M. Francoeur lors de notre entretien téléphonique: «Qui a besoin d'un bassin nautique dans le Sud-Ouest puisque le lac Saint-Louis offre déjà tous les équipements nécessaires à la pratique des sports nautiques?» Les membres des exclusifs Baie d'Urfé Yacht Club, Lord Reading Yacht Club, Beaconsfield Yacht Club et Royal St. Lawrence Yacht Club accueillent déjà, sans nul doute, les enfants de Pointe-Saint-Charles à leurs cours d'initiation à la voile.

Ça ne remplace peut-être pas les équipements dont disposaient les résidents de Pointe-Saint-Charles au début du siècle dernier, mais ceux-ci auront au moins la consolation de savoir que tout en bas de l'escarpement, les chevaliers cuirivés et les anguilles peuvent jouir de l'usage exclusif du fleuve sans avoir à s'embarasser d'une passe à poissons, si efficace soit-elle.

Quant à nous, nous ne saurons jamais si les solutions mises en avant par les experts d'une firme de la trempe de RSW pour répondre aux inquiétudes exprimées par les biologistes du ministère de l'Environnement auraient pu permettre aux «bibittes à deux pattes» de partager la jouissance de cette magnifique ressource avec les chevaliers cuirivés.

## IDÉES

## SAQ, Norbourg, commandites, Gaspésia...

LÉON COURVILLE  
Économiste

**L**a semaine dernière, l'incident SAQ a défrayé toutes les manchettes, couvert à souhait par les médias avec les assaisonnements politiques habituels, les insinuations malveillantes et les «croyez-vous le président?» sur les tribunes téléphoniques. En soi, l'incident allégué n'est pas sans gravité, mais son impact économique et financier est minuscule par rapport à la faillite de Norbourg ou à l'immense gouffre du projet Gaspésia. L'aventure de Vincent Lacroix fera perdre beaucoup d'argent à de petits investisseurs. Dans le cas de la Gaspésia, plus de 300 millions de dollars ont été perdus.

Pourquoi la direction de la SAQ a-t-elle été mise à ce point au pilori alors que les premiers responsables de la supervision financière ou encore notre ancien premier ministre Bernard Landry, responsable de l'opération Gaspésia dans les divers organismes du gouvernement, ont réussi à échapper à tout soupçon? Il est difficile de comprendre et d'admettre l'acharnement pueril à l'endroit de la SAQ de la part de ceux qui prétendent être des éveilleurs de consciences et leur quasi-silence dans les autres dossiers.

Dans le cas de l'affaire Norbourg, il y a un organisme chargé de protéger les investisseurs qui s'appelle l'Autorité des marchés financiers, titre un peu pompeux, héritage sûrement du même dictionnaire qui nous a envoyé un ministre de l'Économie! Que des gens fassent des fraudes, c'est inexcusable. Mais comme l'État n'a pas encore trouvé le moyen d'assurer la vertu, il se dote de surveillants; or, si la vertu flanche, il est fort légitime de se demander où le surveillant avait la tête. Les articles que j'ai lus et les tribunes téléphoniques entendues ont à peine esquissé cette question. Pour fins de référence, l'Autorité des marchés financiers est dirigée par l'ancien haut fonctionnaire de Bernard Landry, qui, comme d'autres avant lui, devient une sorte de protégé et d'intouchable dans les changements de gouvernement. Et ce monsieur, semble-t-il, se décharge de ses obligations en travaillant dans la ville de Québec. Si tel est le cas, il n'est pas surprenant qu'il n'ait pas senti la fumée Norbourg à Montréal avant que le feu ne prenne. Une des qualités du surveillant est son pouvoir d'intervention ou d'inspection; dans le cas de Norbourg, plusieurs avaient pressenti et chuchoté les irrégularités. Où était alors M. St-Gelais? Et, encore plus, où sont aujourd'hui nos éveilleurs?

La Gaspésia n'est pas une mince affaire! Imaginez 300 millions de dollars. On se gargarise de déboires de quelques entreprises américaines pour évidemment vouloir illustrer les failles de leur système. Mais les Américains sont 40 fois plus nombreux que nous, ce qui transpose la Gaspésia en une tache de 12 milliards. Autrement dit, en équivalent par habitant, une perte de 300 millions au Québec est un fardeau aussi lourd à supporter que 12 milliards pour les Américains. On sait tous que M. Landry a commandé, dirigé et ordonné l'opération. Pourquoi ce



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

blanchiment? En un sens, le dégât de M. Landry est pire que le scandale des commandites. L'intention malveillante n'y était pas, mais le résultat pour le contribuable est pire. Et pourtant, la Gaspésia avait eu elle aussi son Gomery; le juge Lesage avait soumis un rapport incriminant en offrant des stimulants assez puissants à plus d'un journaliste.

D'où la question suivante: comment se fait-il que des bourdes monumentales réussissent à rester confinées dans des sous-marins alors que des peccadilles prennent une proportion incommensurable par rapport à leur véritable impact? Comme économiste, j'ai toujours déploré la pauvreté de notre presse. Et les événements que je viens de mettre en contraste devraient suffire à en convaincre plus d'un.

J'offre trois réflexions qui ont probablement chacune une part de vérité. Lors d'une rencontre récente avec mon ancien professeur et collègue Jacques Parizeau, il m'a rappelé une de ses lois: les petites gens s'occupent des petites choses. Le caractère trulent et épisodique de l'incident SAQ ou du scandale des commandites soutient cette thèse. Ce n'est pas forçant et on peut dire n'importe quoi. Les journalistes peuvent s'en donner à cœur joie et avoir l'air intelligents en suscitant des réactions épidermiques.

La deuxième piste émerge du principe de sélection; nos journalistes généralistes sont ravis à la

chose politique et leur formation en économie, voire leur intérêt pour la chose économique, est souvent très pauvre. Or les dirigeants de nos médias ont promu ces têtes moralisatrices qui en sont maintenant réduites à une sorte de jaunisme que me fait penser à notre bon vieux *Allô-Police*. Insinuations malveillantes, propos truculents, supputations et démagogie sont probablement les recettes d'une presse qui vend.

La troisième réflexion est plus délicate mais convient à plusieurs qui la déplorent depuis longtemps. Dans l'ensemble, notre presse est davantage à gauche, socialiste et interventionniste; les affinités personnelles penchent plus d'un côté que de l'autre. C'est pour cela que dans le dossier de la SAQ, on a soulevé maintes fois les liens politiques. Et c'est aussi pour cela qu'on couvre les erreurs, l'incompétence et les inepties de notre ancien ministre de l'Économie et celles de son ancien valet qui laissera de petites gens meurtris à jamais financièrement. Comme le veut la parabole, la poutre dans notre œil disparaît devant la paille dans l'œil du voisin. On a eu du sang à la SAQ; les inepties du précédent gouvernement ont fait saigner le Québec en entier. Déplorable, *indeed!*

## Les caricatures du prophète Mahomet

## Une insulte, du mépris, de l'ignorance et un manque de jugement

DENYS DUCHÊNE

Journaliste à CKIA-FM Québec  
converti à l'islam depuis juin 2003

**J**e suis journaliste. J'ai toujours défendu bec et ongles la liberté d'expression dans l'exercice de mes fonctions. J'ai voyagé au Maghreb et dans certains pays d'Amérique latine pendant les années 70, lorsque la liberté de la presse y était toute relative. Je constate encore aujourd'hui que je ne pourrais pas exercer ma profession comme je le fais actuellement dans une grande partie des pays musulmans. Mais je crois posséder suffisamment de jugement pour constater que la publication par divers médias des caricatures du prophète Mahomet n'a pas grand-chose à voir avec la liberté d'expression.

Sous couvert de cette même liberté d'expression, comme l'a maintes fois exprimé la radio-poubelle de CHOI-FM à Québec, ce sont plutôt l'ignorance des valeurs de la civilisation musulmane, l'insulte, la provocation et surtout le manque de jugement qui se sont exprimés chez une grande partie de mes confrères européens plongés dans une forme d'islamophobie à la mode. Je dois ici saluer le jugement qu'ont eu les dirigeants de l'information des quotidiens québécois et canadiens en ne jetant pas indument de l'huile sur le feu.

Cette spirale médiatique européenne n'aura finalement servi qu'à alimenter les blessures et les frustrations que subissent depuis trop longtemps les populations musulmanes de par le monde, tantôt par l'oppression des gouvernements laïques appuyés en sourdine et financés par nos gouvernements occidentaux hier et aujourd'hui, tantôt par l'absence de droits dans les théocraties en Iran, dans les pays du Golfe persique ou demain en Palestine, tantôt par les occupations étrangères du sol musulman, tantôt par les images de soldats états-uniens torturant des civils dans les géolés irakiennes ou brûlant des exemplaires du Coran.

Maintenant, nos «bons» journalistes et chroniqueurs québécois, voire les espèces de guignols réactionnaires de droite qui sévissent dans nos médias

électroniques sous couvert d'être des animateurs réfléchis, se surprennent des réactions de la communauté musulmane. Ambassades attaquées, drapeaux brûlés, campagnes de boycottage, etc. Après avoir méprisé et blessé, s'attendaient-ils à ce qu'on les invite à souper?

Oui, ces débordements sont encouragés en sourdine par les dictatures arabes en manque de légitimité; oui, certains fondamentalistes en profiteront pour recruter davantage de futur «shahids»; mais au-delà de ces réalités, quels sont les états d'âme des musulmans modérés dans leurs chaumières? Laissez-moi vous dire qu'ils sont profondément blessés dans leur cœur parce que, dans l'islam, le Prophète occupe autant de place que votre conjoint, vos parents et vos enfants en occupent dans le vôtre. Ils sont profondément blessés parce qu'on a attaqué leur mode de vie, parce qu'en se moquant du Prophète en le caricaturant ainsi avec une bombe sur la tête, on laisse circuler l'idée selon laquelle tous les musulmans sont des terroristes.

La diaspora musulmane avait-elle vraiment besoin de cela en ce moment, elle qui continue à être victime de profilage racial, de mesures de sécurité excessives dans nos aéroports ou de surveillance dans ses moindres déplacements qui pourraient susciter de simples soupçons chez nos policiers en quête de proies faciles à exposer? Quel sera la prochaine dérive de nos médias européens? Salueront-ils de futurs bombardements des mosquées en Iran ou en Irak? Quels seront les prochains raccourcis de nos réfléchis chroniqueurs et animateurs islamophobes québécois? Déjà que les amalgames entre l'islam et le terrorisme ont pris beaucoup d'ampleur depuis les tristesses attentats de septembre 2001, voilà qu'on mélange les islam et l'islamisme, cette dernière vague étant plutôt devenue, avec le temps, la «maladie infantile de l'islam», comme le communisme a été celle du socialisme, ou le néolibéralisme, celle du capitalisme. Comment peut-on en arriver également à ne parler que d'un seul islam? Tenter d'analyser l'islam au singulier, c'est nier ses identités, ses rites différents selon l'espace et le temps. L'islam dans le nord du Nigeria diffère de celui du Maroc. La place accordée aux femmes dans la société tunisienne n'est pas la même qu'en Arabie Saoudite. Des femmes ont été

élues hier et aujourd'hui à la tête de pays comme l'Indonésie, la Malaisie, le Bangladesh et le Pakistan. (On attend encore celles qui seront élues au Canada, aux États-Unis, en France ou en Italie.) Mais ce n'est pas encore le cas dans les pays arabo-musulmans.

Bien sûr que les islam doivent en arriver à certaines réformes importantes: réinterprétation des textes coraniques, figés depuis 600 ans; réévaluation du statut des femmes, encore victimes à certains endroits de mariages forcés, de rejet des mères célibataires ou d'assassinats perpétrés au nom de l'honneur (sans que ceux-ci soient généralisés); fin de l'instrumentalisation de la religion à des fins de vengeance. Mais ces réformes devront venir d'abord de l'intérieur, et elles ont déjà commencé, au Maroc, en Tunisie, au Liban, en Iran, au Pakistan, etc., et non pas de l'extérieur, avec les personnes qui en ont profité au cours des derniers jours, dans nos médias écrits et électroniques, pour livrer leurs conseils «éclairés» selon lesquels il serait temps que l'islam entre dans la modernité. Mais de quelle modernité parle-t-on, au juste?

La modernité, c'est comme la télé: tout dépend de ce qu'on met dedans. Veut-on parler de la modernité occidentale qui stationne les personnes âgées dans des résidences, isolées et laissées dans leurs couches d'excréments jusqu'aux coudes? Des jeunes adolescentes, le chandail coupé trois pouces sous les seins et qui tombent enceintes à 15 ans? Des taux de suicide records chez nos jeunes adultes? De la consommation d'alcool à outrance, qui cause divorces et peine chez nos enfants? À moins que la modernité qu'on propose à l'islam ne soit celle des valeurs d'individualisme, du fric, des personnages de *Loff Story* ou des clubs échangistes?

À ce titre, les sociétés occidentales, qui, pour la majorité, semblent être passées de la barbarie à la décadence en sautant l'étape de la civilisation, auraient beaucoup à apprendre de certaines traditions du monde musulman. Moderniser l'islam, j'en suis, mais comme me l'affirmaient ma conjointe marocaine ces derniers jours, islamiser la modernité sur certains principes ne ferait assurément pas de tort à l'Occident.

## Discorde dans la «tente républicaine»

## L'union difficile du mouvement conservateur

JEAN-FRÉDÉRIC  
LÉGARE-TREMBLAY

L'auteur est titulaire d'une maîtrise en relations internationales et chercheur à l'Observatoire sur les États-Unis de la chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques à l'UQAM, qui présentera demain, jeudi 9 février, un colloque intitulé «À droite toute? - Le conservatisme et la société américaine» ([www.dandurand.uqam.ca](http://www.dandurand.uqam.ca)).

**L'**administration Bush voit depuis peu éclore au sein du mouvement conservateur des guerres intestines qu'elle avait jusqu'ici réussi à contenir. Les divers groupes qui composent ce mouvement voient en effet s'amplifier leurs désaccords à propos de plusieurs sujets politiques de l'heure. Écartelée entre les différents groupes, par ailleurs nécessaires à son succès et à celui du Parti républicain, l'administration Bush se voit contrainte de calmer les tensions qui régissent entre eux. C'est notamment dans cette optique qu'elle a depuis quelque temps recouru à plus de pragmatisme et à plus de prudence dans ses décisions. Par contre, ceci n'est pas sans entretenir l'insatisfaction de plusieurs conservateurs, qui jugent finalement mi-fugue, mi-raisin les décisions prises à la Maison-Blanche. Ceci est d'ailleurs manifeste en ce qui concerne la politique à l'endroit de l'Irak et la politique fiscale. Et, comme pour venir compliquer davantage la tâche de cette administration, le Parti républicain voit depuis peu s'abattre sur lui une série de scandales qui minent son leadership.

La politique américaine à l'endroit de l'Irak incarne bien cette nouvelle dynamique. À une extrémité, les conservateurs dits libertariens, traditionnels et isolationnistes, de plus en plus visibles et impatientes au sujet de cette question, souhaitent que les troupes américaines soient rapatriées *manu militari*, estimant qu'il est soit vain, soit sans pertinence pour les Américains de gérer le sort de l'Irak. À l'autre extrémité, les néoconservateurs, jadis centraux dans la formulation de la politique étrangère post-11 septembre, ainsi que la droite religieuse continuent leurs pressions pour un engagement américain encore plus ferme envers la reconstruction du pays et la démocratisation du Moyen-Orient.

L'administration Bush a cependant préféré une approche pragmatique qui constitue une voie mitoyenne entre ces deux extrêmes: concentrer les efforts sur l'Irak et n'en retirer les troupes qu'une fois le pays stabilisé et les forces locales rendues autonomes. Dans les faits, cela signifie que les troupes américaines, aujourd'hui réduites à 136 000 après un sommet momentané de 160 000 lors des élections irakiennes, devraient continuer leur retrait progressif pour atteindre, dans les meilleurs scénarios, le chiffre de 100 000 au terme de l'année.

## Une politique fiscale tendue entre deux extrêmes

Les tensions n'épargne pas non plus la politique intérieure. Sur les questions fiscales notamment, l'administration Bush se retrouve plus que jamais écartelée entre la hausse des dépenses gouvernementales et l'allègement du fardeau fiscal pour les individus et les entreprises. La guerre en Irak, défendue surtout par les néoconservateurs et la droite religieuse et dont les coûts directs et indirects se comptent par centaines de milliards de dollars, de même que la croissance du département de l'Éducation et la bonification du programme Medicare exercent une pression budgétaire accrue sur le gouvernement fédéral. Les dépenses gouvernementales ont en effet grimpé de 33 % entre 2000 et 2004, une hausse inégale en 30 ans.

Parallèlement, les baisses d'impôt, essentiellement promues par les libertariens et les conservateurs du monde des affaires, ont amputé les revenus de ce même gouvernement. Par conséquent, le fossé s'accroît entre dépenses et revenus, faisant ainsi gonfler le déficit budgétaire, ce qui fait craindre le pire à ces mêmes conservateurs fiscaux: en croissance depuis 2002, le déficit a atteint les 425 milliards en 2005. Ainsi, en tentant de répondre aux désirs de chacun, l'administration Bush connaît aujourd'hui l'ironie de voir ces groupes conservateurs se retourner contre elle.

## Les scandales qui rongent l'élite républicaine

Ces tensions sont également couronnées d'une perte de crédibilité au sein même de l'élite républicaine, dont le mandat est d'unir le mouvement et de le conserver à l'intérieur du parti. L'opprobre a en effet récemment jailli sur certains des républicains les plus influents. Les deux républicains les plus puissants du Congrès, Bill Frist (leader de la majorité au Sénat) et Tom DeLay (ex-leader de la majorité à la Chambre des représentants), sont respectivement soupçonnés d'avoir commis un délit d'initié et accusé d'être en conflit d'intérêts sur des questions de campagnes de financement partisanes. À la Maison-Blanche, le néoconservateur I. Lewis Libby (chef de cabinet de la vice-présidence et conseiller spécial du président) a été accusé de parjure et d'obstruction à la justice dans l'affaire Valerie Plame. Et dans cette même affaire, le doute continue de planer sur Karl Rove, le grand stratège des républicains, celui qui s'évertue à traduire en votes républicains les diverses opinions conservatrices qu'on retrouve dans les différentes factions du mouvement.

À la lumière de ces faits, il serait pourtant risqué de prédire l'effondrement du mouvement conservateur et du Parti républicain. Après tout, ceux-ci ont déjà traversé sans périr des moments difficiles fort similaires à ceux qu'ils connaissent aujourd'hui, notamment lors du second mandat de Ronald Reagan. A cette époque, l'administration avait été secouée par un grave scandale politique (l'affaire Iran-Contra) et subi les contrecoups d'une recrudescence des conflits au sein du mouvement conservateur. À l'instar de l'administration actuelle, elle avait alors été forcée d'être plus pragmatique dans la prise de décisions. Et tout ceci n'a pourtant pas empêché les républicains de porter le candidat George H. Bush à la victoire en 1988. Ainsi, malgré les difficultés rencontrées, l'administration Bush et les républicains, de même que le mouvement conservateur dans son ensemble, peuvent toujours trouver dans leur histoire de quoi nourrir leur optimisme.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Courville (affaires municipales), Fabien Deglise, Mario-André Chouinard (éducation); José Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairandré Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Laurence Clavel, Jean-Guillaume Dumont (communisme), Isabelle Paré (santé), Louise-Madeleine Rioux Soucy (Culture), Pauline Gravel (sciences); Michel Gagneau (caricatures); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Martin Ducloux, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (relecteurs), Renée Leo Guimont et Serge Paquin (relecteurs surnuméraires); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); à l'information culturelle: Michel Bélar (théâtre et cahier Culture), Julie Carpentier (papitre), Paul Bennett (papitre cahiers spéciaux et culture du week-end), Stéphane Ballargoon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Frédérique Doyon (surnuméraires); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (papitre), Philippe Papineau (surnuméraire), Éric Desrosiers, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Lezault (papitre parlementaire et page éditoriale), Claude Levesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzzetti, Manon Corneille et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Durrain (correspondants parlementaires à Québec), Mario-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Marilyne Hamelin, Alexandre Shields (communisme). La documentation: Gilles Paré (directeur), Manon Derron, Serge Lapointe (Québec), Rachel Roché (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Jacqueline Avril, Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Dave Cameron, Yan Harrel, Christiane Legault, Amélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Rioux, Nadia Sobhy, Mélanie Simard (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires). LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danaëlle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yanick Morin, Nathalie Zernatis, Olivier Zaida. INFORMATIQUE (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE François Bisson, Alexandre Gaudreau (coordinateur de la promotion et de la sollicitation), Monique L'Heureux, Rachelle Leclerc, Caroline Simard. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furov, Ghislaine Lafleur, Claudette Bellevue (adiètes administratives), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

# ACTUALITÉS

## GARDERIES

SUITE DE LA PAGE 1

assez travaillé là-dedans dans les deux dernières années pour dire qu'on n'a pas l'intention de recommencer», a tenu à préciser Jean Charest, hier, lors d'un point de presse tenu en marge du caucus libéral qui se tient à Saint-Georges, en Beauce.

Lors de ces négociations, M. Charest dit qu'il exigera «que l'entente conclue avec le gouvernement précédent soit respectée» intégralement. Une telle entente, «on ne défait pas ça du jour au lendemain. Et il faut en tenir compte. Et je m'attends à ce que [M. Harper] en tienne compte dans la discussion que nous aurons», a précisé le premier ministre, tentant d'illustrer les choses ainsi: «On va pas chercher à remettre la pâte à dents dans le tube.»

### Pas choqué

Malgré tout, M. Charest a insisté pour dire qu'il n'était pas «choqué» par la décision de son homologue fédéral: «L'ouverture, la discussion, la négociation, ça fait partie de nos vies.» Le dossier prend malgré tout une allure de première crise entre les deux gouvernements. Pressé de questions par les médias, M. Charest a déclaré, impatient: «On ne va pas faire la négociation sur la place publique, on va voir s'il y a un espace de compromis possible.»

Dans l'entourage du premier ministre Harper, on laissait entendre hier qu'on tenterait d'en arriver avec Québec à une «entente de transition» allant au-delà de 2007, sans préciser la durée de cette éventuelle prolongation. L'accord initial Charest-Martin devait prendre fin en 2009-2010. Signé en octobre, il prévoyait le versement de 1,125 milliard de dollars à Québec, sur cinq ans.

Les nouveaux ministres du Québec ont toutefois évoqué d'autres avenues, hier, à Ottawa. Pour Maxime Bernier et Jean-Pierre Blackburn, la question pourrait se régler de façon globale dans le cadre des négociations à venir sur le déséquilibre fiscal.

### Intrusion

M. Charest, quant à lui, a laissé entendre que, si le gouvernement Harper appliquait intégralement sa promesse de remettre aux parents 1200 \$ par année pour chaque enfant de moins de six ans, comme il l'avait annoncé pendant la campagne électorale, il violerait les compétences du Québec en la matière. «Les services de garde, c'est une compétence qui relève du gouvernement du Québec», a-t-il martelé pendant le point de presse.

Le programme conservateur spécifique que le gouvernement Harper «offrirait à toutes les familles une nouvelle allocation pour le choix en matière de garde d'enfants de 1200 \$ par année, pour chaque enfant de moins de six ans, à comp-

ter de 2006, allocation qui sera imposable comme revenu du conjoint qui a le revenu le plus faible», pouvait-on lire dans le programme intitulé Changeons pour vrai. Hier, le ministre Jean-Pierre Blackburn a affirmé que, si on donnait l'argent au gouvernement du Québec, «les familles ne pourraient pas prendre de décisions» au sujet des services de garde et que l'argent irait «dans le système de garderies, et nous c'est pas ça qu'on veut», a déclaré le ministre à la sortie de la réunion du caucus conservateur.

Par ailleurs, en quoi le versement d'une somme aux familles constituerait une intrusion dans un champ de compétence provinciale? «Je comprends votre question, qui est subtile, d'essayer [de me faire dire] qu'on ne veut pas que les citoyens obtiennent de l'argent», a rétorqué M. Charest à un reporter, lors du point de presse, avant de répéter: «Ce qu'on veut, c'est un respect de nos compétences.» Le ministre des Affaires intergouvernementales, Benoît Pelletier, lui-même constitutionnaliste, a lui aussi soigneusement évité de répondre à la question, hier. «Moi, je répète que ce n'est pas ce qu'on a dans notre entente», a-t-il noté en faisant référence au versement des 1200 \$. «Dans notre entente, c'est un paiement qui est fait au Québec et non pas aux parents en tant que tels [...]. Honnêtement, je n'ai rien d'autre à ajouter», a-t-il déclaré, prudent.

Chose certaine, l'annulation de l'entente Charest-Martin prévue dès le 31 mars 2007 — rendue possible par une clause de l'entente — entraînera un important manque à gagner de 807, 2 millions pour le gouvernement québécois dans les quatre prochaines années.

M. Charest soutient que cela n'aura aucun effet sur le réseau québécois. «On n'a jamais attendu l'argent fédéral pour développer les services de garde au Québec», a-t-il tenu à dire, ajoutant: «Pour l'avenir, on ne remettra pas en question ce qu'on a développé non plus, peu importe ce qui peut arriver avec le fédéral.»

### Duceppe

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a pour sa part sommé le nouveau gouvernement, hier, de respecter l'accord conclu avec Québec. «Il faut que [M. Harper] respecte intégralement l'entente signée entre les deux gouvernements ou qu'il offre au Québec une entente nouvelle comportant exactement la même somme d'argent, à savoir 807 millions [pour les quatre dernières années], dans le cadre du règlement du déséquilibre fiscal», a déclaré M. Duceppe, lors d'une conférence de presse tenue à Montréal.

Avec la collaboration d'Hélène Buzzetti Le Devoir Avec la Presse canadienne

## HAÏTI

SUITE DE LA PAGE 1

De concert avec la Mission de l'ONU pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH), le CEP avait décidé qu'il valait mieux réduire le nombre de bureaux de vote et de les regrouper à l'intérieur de centres de vote. D'abord par mesure de sécurité, de peur que les sympathisants pro-Aristide purs et durs, opposés à la tenue des élections, ne tentent de perturber le scrutin. Ensuite, dans l'espoir qu'un nombre réduit de bureaux de vote faciliterait le contrôle du processus électoral et garantirait la transparence du résultat en minimisant les risques de fraude.

Sauf que l'ONU et le CEP n'ont apparemment pas mesuré les incroyables bouchons d'électeurs — 3,5 millions d'Haïtiens étaient appelés aux urnes hier à travers le pays — que leur décision allait provoquer aux portes des centres de vote. Sans compter les bousculades, les bagarres et les engueulades. Coincés dans un mouvement de foule, deux personnes sont mortes à Port-au-Prince, l'une d'une crise cardiaque, l'autre par asphyxie.

Par exemple, une bousculade qui aurait pu mal tourner s'est produite devant la porte étroite du Lycée de Pétiion-Ville, par laquelle on avait accès aux 37 bureaux de scrutin censés faire voter... 13 000 personnes. La Télévision nationale haïtienne (TNH) a passé une partie de la journée à donner voix aux griefs des électeurs exaspérés par

les lenteurs. Sur la route de Delmas, la grande artère de la capitale, une manifestation rapidement dissoute par les policiers s'est formée pour réclamer l'ouverture de bureaux de vote additionnels.

### Frénésie électorale

Croisé hier matin, le Québécois Claude Parent, directeur de la Mission internationale d'évaluation des élections en Haïti, dirigée par le Canada, était stupéfié par l'ampleur de la frénésie électorale. «J'espère que les gens ne se découragent pas.» Il lui paraissait déjà évident que les bureaux n'allaient pas pouvoir fermer à 16h, comme prévu.

Le déploiement de la Police nationale haïtienne et des quelque 9000 Casques bleus et policiers de la MINUSTAH semble avoir découragé les actes de violence que l'on redoutait de la part des gangs du bidonville de Cité Soleil. Craignant le pire, des compagnies aériennes, dont Air Canada, avaient annulé leur vol hier sur Port-au-Prince. Malgré les difficultés, les Haïtiens donnaient l'impression de prendre leur devoir de citoyen très au sérieux. Comme si une partie au moins d'entre eux avait espéré que ces élections aideraient le pays à s'en sortir.

Voter hier n'était pas qu'un acte de patience, c'était aussi un acte de foi, vu les conditions de fortune dans lesquelles ils le faisaient: des listes électorales incomplètes, des électeurs qui n'arrivaient pas à trouver leur bureau de vote, des isolements qui n'isolent rien, beaucoup de va-et-

vient autour des scrutateurs... Sans compter les délais inhérents au fait que 60 % de la population est analphabète. Il fallait voir ce jeune homme, à l'école des Frères de l'Instruction chrétienne, donner à cette vieille dame, qui ne savait visiblement ni lire ni écrire, les trois grands bulletins de vote comportant les photos de chacun des candidats et lui expliquer qu'il fallait choisir sur le jaune un président, sur le vert un député et sur le brun trois sénateurs. Il fallait voir ensuite la travailleuse d'élections, désagréablement autoritaire, lui dire de «faire vite» parce que les gens attendaient.

### En province

Hier matin, la désorganisation semble avoir été nationale. À Cap-Haïtien (nord), deuxième ville du pays, le vote n'avait pas débuté plus de deux heures après le début officiel du scrutin, selon une radio privée, Radio-Caraïbes. Des problèmes étaient aussi signalés à Jacmel (sud-est) et à Carrefour (centre), selon les radios Vision 2000 et Radio métropole. À Carrefour, «les responsables des opérations de vote sont dépassés par les événements», a précisé Vision 2000.

Aux Gonaïves, dans le nord-ouest, la foule a aussi forcé des barrages pour entrer dans des bureaux de vote. «C'est incompréhensible, anormal», ont dénoncé des électeurs, pour qui «peu de bureaux fonctionnaient» normalement. Les Haïtiens étaient appelés à élire un nouveau président, par-

mi 33 candidats, et les 129 membres de la Chambre des députés et du Sénat, parmi 1300 candidats. Un deuxième tour est prévu le 19 mars si aucun candidat présidentiel n'obtient plus de 50 % des voix, ce qui paraît probable. Le favori serait l'ex-président René Prével (1996-2001), ancien proche d'Aristide, «le père des bidonvilles» en exil en Afrique du Sud. Dans le fief aristidien du bidonville de Cité Soleil, des électeurs choqués affirmaient d'ailleurs que la désorganisation était faite exprès pour empêcher l'élection de Prével.

Les autres candidats de tête sont l'homme d'affaires Charles-Henri Baker, l'ancien président et intellectuel Leslie Manigat et l'ancien maire de Port-au-Prince Evans Paul. Un vox pop instantané, mené hier par *Le Devoir*, a montré la diversité des tendances. Le cœur de Robert Cawley, un commerçant à la retraite, oscillait entre Charlito Baker et Evans Paul. Jean Daniel, un autre électeur, allait voter pour Manigat, «un rassembleur». Baker, c'est du bluff, disait un autre, qui tenait à son anonymat et qui allait voter pour «le changement» représenté par Prével. Gregory, un électrotechnicien pour Air Canada, voterait pour Manigat ou Baker. Enfin, Guerline, l'une des rares femmes à avoir accepté de répondre à nos questions, allait voter Prével...

Le Devoir

## HARPER

SUITE DE LA PAGE 1

fin de son mandat — qu'on estime autour de 24 mois —, pourrait aussi s'appliquer au domaine de la santé, même si le sujet demeure moins complexe. On a souligné au *Devoir* que le menu très chargé de ce printemps avait de fortes chances de ramener à l'automne la rencontre des premiers ministres sur la santé, qui vise à trouver des solutions pour réduire les listes d'attente. «J'ai commencé à avoir des discussions avec mes homologues des provinces», a déclaré hier le ministre fédéral de la Santé, Tony Clement. Nous n'avons pas fixé de date encore, puisque nous commençons à peine les discussions et que nous voulons que ça se fasse dans un esprit de collaboration.»

Le règlement du déséquilibre fiscal et la réduction des listes d'attente en santé constituent la cinquième et dernière grande priorité fixée par le gouvernement Harper. Or tout semble indiquer que les quatre autres priorités, soit la réduction de la TPS, l'allocation de 1200 \$ par enfant de moins de six ans, la loi sur l'imputabilité fédérale et la mise en place de sen-

tences minimales pour les crimes graves, seront mises en œuvre avant les vacances d'été. La réduction de la TPS se retrouvera dans le premier budget, tout comme l'allocation pour la garde d'enfants. La loi sur l'imputabilité sera le premier projet de loi au menu en avril, alors que le nouveau ministre de la Justice, Vic Toews, a annoncé hier vouloir mettre en avant le programme du Parti conservateur dans son domaine «dès que possible».

### Un caucus sonné

Les députés conservateurs ont d'ailleurs pu entendre de vive voix les priorités de leur chef hier, à l'occasion de leur premier caucus depuis les élections du 23 janvier dernier. Si, devant les caméras, le sourire et les bons mots étaient de rigueur, on n'avait pas besoin de gratter très fort pour faire apparaître le malaise évident de certains députés à la suite de l'arrivée au cabinet d'un libéral et d'un sénateur non élu, deux nominations qui heurtent les principes conservateurs. Le premier ministre a d'ailleurs

senté le besoin de revenir sur l'entrée au conseil des ministres de David Emerson et Michael Fortier. «Ma détermination est claire: je veux avoir un vrai gouvernement national le plus tôt possible», a-t-il dit à ses députés dès le début du caucus.

Pendant que certains exprimaient leur embarras devant cette situation, la plupart des députés prenaient le rôle du bon soldat qui fait confiance à son chef... surtout qu'ils étaient sous la surveillance étroite de l'équipe de communication conservatrice, qui voulait visiblement restreindre les commentaires aux médias.

«M. Fortier est un très bon gars et M. Harper est un grand garçon. C'est lui qui prend les décisions», a lancé Luc Harvey, député conservateur dans la région de Québec. «C'était une grande surprise hier, mais on est une grande équipe qui travaille ensemble. Je suis sûr que M. Harper a bien pensé à sa décision», a soutenu de son côté James Moore, de la Colombie-Britannique, qui a probablement perdu sa place au cabinet avec l'arrivée de David Emerson. Tous les députés ont souligné

les compétences de M. Emerson et l'expérience qu'il amenait au cabinet. Même scénario dans le cas de Michael Fortier, qui passe par le Sénat pour atterrir au conseil des ministres. Les deux hommes ont beau être compétents, la façon de procéder à leur nomination en a irrité plusieurs au sein du caucus conservateur. Les députés de l'Ouest, qui se battent depuis des années pour un Sénat élu et qui n'apprécient pas les changements de partis politiques, ont quant à eux exprimé leur malaise.

«Je n'aimais pas ce type de politique et je n'aime pas plus ça. Mon opinion n'a pas changé. Je n'aurais jamais fait ça», a lancé le député albertain Myron Thompson en parlant de David Emerson. «Le premier ministre a pris sa décision, il est en charge et je lui fais confiance, mais c'est certain que je vais en entendre parler dans mon comté», a-t-il ajouté. Le principal intéressé est bien conscient de la réaction qu'il a suscitée. «Les gens me donnent l'impression d'être contents de me voir», a affirmé Michael Fortier hier.

Le Devoir

## PUBLICITÉ

SUITE DE LA PAGE 1

tournoi annuel de golf, assez couru. Seulement, à la longue, le club fondé pour accompagner une révolution a oublié que le monde avait lui-même continué de se transformer.

### La roue tourne

«Le PCM a accompli des choses merveilleuses et, sans lui, le marché québécois de la communication marketing ou de la publicité ne serait pas le même», écrit Carl Grenier, président du conseil d'administration du club, dans une lettre parvenue la semaine dernière aux membres. Le document de quelques pages, dont *Le Devoir* a obtenu copie, explique le contexte de la réunion capitale à venir. «Toutefois, les temps ont changé, les associations et organismes dans le secteur des communications se sont multipliés, l'industrie privée s'est organisée, et ce, au profit de l'ensemble de l'industrie. Nous croyons aujourd'hui que l'industrie souhaite passer à autre chose, c'est pourquoi nous vous proposons la dissolution de l'organisme.»

En entrevue, le vice-président du conseil d'administration, Michel Desjardins, ajoute le facteur de la démobilitation au sein d'une structure ne comptant qu'une petite poignée de permanents. «Le PCM fonctionne beaucoup avec des bénévoles de plus en plus difficiles à recruter, dit-il. Notre organisme ne semble plus répondre aux besoins et aux habitudes du milieu.»

Comme d'autres professionnels interrogés au cours des derniers jours, il observe que le consortium constitué autour du média *Infopresse* réussit mieux qu'un bon vieux club à réunir, au moins virtuellement, la communauté des publicitaires, en ramenant au passage les marketologues, les relationnistes et même quelques vilains journalistes. En plus, *Infopresse* organise maintenant le concours Crea, alors que le milieu a clairement manifesté, par sondage, sa volonté de ne

pas voir se multiplier les récompenses. La direction d'*Infopresse* a refusé de commenter son rôle involontaire dans la chute du PCM.

L'Association des agences de publicité du Québec (AAPQ), fondée il y a deux décennies, offre également des services autrefois réservés aux membres du club. Le regroupement de 44 agences a d'ailleurs eu des discussions avec le PCM pour éventuellement abriter les archives du suicidaire, conserver les droits sur les prix gallinacés, reprendre le tournoi de golf. «Nous représentons les employeurs», commente Yves St-Amand, porte-parole de l'association. La disparition du Publicité club ne nous fait pas plaisir. C'est une voix de moins pour défendre ce secteur comptant entre 3000 et 4000 employés.»

### Le retour du refoulé

Il n'y a pas que des questions de cuisine et d'efficacité. Jean Desautels, docteur en sémiologie, fondateur et président de Communication 7, membre du PCM — il n'a pas encore décidé s'il voterait pour le grand sabotage —, reproche au Publicité club son manque de leadership moral dans la récente tourmente éthique. «J'ai été éberlué, en tant que membre, par le fait que le Publicité club ne se soit pas manifesté de manière importante dans le cadre des révélations de la commission Gomery qui entachait le milieu de la publicité québécoise. Mais ça s'explique. Les grandes agences impliquées [par leurs membres] dans le Publicité club étaient impliquées dans le scandale. On ne mord pas la main qui nous nourrit.»

C'est finalement Yves St-Amand, de l'AAPQ, qui a affronté la situation, au nom des agences. «Les membres provenant de la publicité ne trouvent plus leur compte dans le club», résume M. Desautels. Seulement, si le Publicité club disparaît, il n'y aura plus d'organisme pour parler au nom des publicitaires et des professionnels.»

Pour lui, le nœud de l'affaire se trouve peut-être là, dans l'atomisation croissante de son secteur, emportée depuis une dizaine d'années par le tourbillon de la concentration. Huit des vingt grandes agences du Québec appartiennent maintenant en tout ou en partie à des conglomérats nationaux ou internationaux — Cossette, avec son chiffre d'affaires annuel dépassant les 50 millions, demeurant l'exception notable. La publicité se nourrit des tendances et les subit tout autant. «On revient à la situation du début des années 60, observe le spécialiste Desautels. On fait de plus en plus d'adaptations de pubs et de moins en moins de création. On peut bien blâmer la mondialisation, il reste qu'une part du marché publicitaire québécois glisse à l'extérieur du Québec. On fait de nouveau face à des traductions.»

L'exemple le plus flagrant concerne McDonald. L'empire du hamburger-frites fait maintenant réaliser une seule et unique pub pour la planète. Fini le beau temps du célèbre «Moi, j'm McDonald» à la québécoise.

Il a été impossible de joindre M. Bouchard pour qu'il commente cette grande boucle historique et ironique. «Sa théorie des lits jumeaux demeure tout aussi valable, mais on l'a oubliée au Québec», dit M. Desautels. Le pire, c'est que l'industrie de la publicité du Québec est une locomotive pour l'industrie culturelle québécoise. De 1965 à 1995, c'était une industrie florissante, extrêmement forte, d'une originalité indéniable. On produisait ici en une année à peu près autant de films publicitaires que la France. L'industrie cinématographique a profité de cette base solide et a permis d'attirer des tournages hollywoodiens à Montréal. La publicité a nourri le botin de l'Union des artistes. Le glissement actuel va avoir des répercussions à plus ou moins long terme sur toute notre culture.»

### Où sont les idées?

La solution? Se serrer les coudes, comme aux premiers temps du PCM, répond M. Desautels, qui en

appelle donc à la création d'une institution de substitution — ou à la mutation du PCM... — pour représenter les intérêts de tout le milieu. Certains de ses collègues souhaitent une plus grande réforme encore, la mort du PCM fermant un cycle d'affirmation et de maîtrise pour en ouvrir un autre. Simon Beaudry vient d'écrire un long texte, presque un manifeste, diffusé sur le site *oeilprouvé*. Il y défend le rayonnement international de la pub québécoise qui, selon lui, pourrait emboîter le pas au cinéma ou à la musique, dont les produits d'ici reçoivent des reconnaissances enviables à l'étranger.

«Le PCM nous a permis de ne plus être de simples fournisseurs d'adaptations, dit l'employé de Bos, qui s'exprime à titre personnel. Maintenant, on doit pouvoir exporter notre créativité et attirer ici les grandes marques mondiales. [...] Je suis nationaliste, c'est-à-dire que je désire améliorer le sort de mon pays. Les Anglais ont été très longtemps comme les meilleurs du monde. Les Néerlandais réalisent des pubs exceptionnelles. Je pense que le Québec peut à son tour devenir une des plaques tournantes de la création publicitaire.»

En même temps, il ne se fait pas trop d'illusions sur les capacités de débattre des grands enjeux de son milieu professionnel ou de sa société. «J'aimerais peut-être ajouter quelque chose qui est plutôt une perche pour un débat plus grand, poursuit-il dans un courriel. Où sont les penseurs québécois? En fait, où sont les penseurs, tout court? On dirait qu'on assiste à une période molle, tout en étant dans une période excitante au Québec. Les débats sont des événements marginaux. Les opinions véhiculées à haute voix sont exceptionnelles et créent une sorte de malaise. L'internationalisation-mondialisation est vraiment le temps de dire ce qu'on pense, d'affirmer des valeurs, de redéfinir ce que nous sommes dans ce tout de plus en plus universel.»

Le Devoir

## LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

### Comment nous joindre ?

**La rédaction**  
Au téléphone 514-985-3333  
Par télécopieur 514-985-3360  
Par courrier redaction@ledevoir.com

**La publicité**  
Au téléphone 514-985-3399  
Par télécopieur 514-985-3390  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

### Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344  
Par télécopieur 514-985-3340  
Par courrier avisdev@ledevoir.com

### Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322  
Par télécopieur 514-985-3340

### Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur 514-985-5967  
Par courriel abonnements@ledevoir.com  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

### L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346  
Par télécopieur 514-985-3390

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québec Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Enca de publication — Enregistrement n° 0008. Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec.